Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 18 rabiaa I 1441
15 Novembre 2019

N° 107

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution
Autres sociétés **3770**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **3770**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **3775**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **3783**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **3784**
Avis aux créanciers..... **3790**
Convocations
Sociétés anonymes **3792**
Autres sociétés **3798**
Actes Administratifs
Avis au public **3799**
Divers
Avis au public..... **3799**

CONSTITUTION

Autres sociétés

Création d'un groupement de développement agricole

Dénomination: Groupement El Hamdi

Catégorie : Agriculture biologique.

Objectif : Protection des ressources naturelles et de rationaliser leur utilisation et l'entretien.

Siège; Zannouche Gafsa

Reçu du dépôt : N° 813 du 08/10/2019.

Comité :

Président : Mr Hamdi Badreddine.

Trésorier: Mr Hamdi Abdellatif.

2019D00117SODB1

Création d'un groupement de développement agricole

Dénomination : Création d'un complexe de développement dans le secteur agricole pour l'irrigation d'appoint, Ould Mansour numéro 07, délégation de Belkheir, gouvernorat de Gafsa

Catégorie: groupement d'eau

Objectif :

Création d'irrigation supplémentaires

Siège : Sidi Mansour belkhir

Reçu de dépôt: n° 258

Comité:

Président: hamdi khader

Secrétaire général: Hssan bassri khader

Trésorier: Abde elmajid ben hfayedh salem.

2019D00118SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Réalisation d'augmentation de capital social

Société PROCAN

Société anonyme au capital de 5.000.000 DT

Zone indestrielle Médjez elbab 9070 Béja

Matricule fiscal : 1270789J

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 03 septembre 2019 enregistré à la recette des finances Mdjez El Bab le 30 septembre 2019 sous le n° 19701963, quittance n° M043892, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ére Instance de Béja le 8 octobre 2019 sous le n° 201963309, les associés de la société PROCAN ci-haut mentionnée ont décidé d'augmenter le capital de la société de 3 339 800 Dinars et ce par la création de 33 398 actions nouvelles nominatives de 100 dinars chacune, avec une prime d'émission globale de 1 669 900 Dinars, pour le porter de 5 000 000 dinars à 8 339 800 dinars.

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

2019R02468SANB2

Renouvellement du mandat du directeur général

Société ALPHA FORD

Société Anonyme au capital de 1.500.000 Dinars

Siège social : Route Sidi Saad Borj Ghorbel Mornag

Matricule Fiscal : 809338RAM000

Matricule CNSS : 172286-14

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 23 mai 2019 enregistré à la recette des Finances de Boumhel en date du 28/08/2019 sous le numéro 19702082 quittance n° M046811, dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 07/11/2019 sous le n° 201977394, les administrateurs de la société ont décidé :

- Le renouvellement du mandat de Monsieur Moncef Klibi en tant quedirecteur général pour une période d'une année finissant avec la réunion du conseil d'administration appelé à arrêter les états financiers de l'exercice 2019, avec tous les pouvoirs conférés par la loi.

2019R02469SANB2

Avis de nomination d'un nouveau président directeur général

De la S.T.S

Société anonyme

Capital social : 400 mille dinars

Siège social : Avenue Léopold Senghor Sousse

RC : B187451996

MF : 0004698Q

En vertu du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la STS en date du 30 septembre 2019 enregistré à la recette des finances rue de l'indépendance de Sousse en date de 01 octobre 2019 sous le numéro 19703149 reçu numéro 52671 dont un exemplaire a été déposé au greffe du tribunal de premier instance de Sousse dossier n° 201964299 date de dépôt 10/10/2019 il a été décidé de nommer Mr Imed Ayari président directeur général de la Société de transport du Sahel.

2019S01273SANB2

RENOUVELLEMENT MANDAT DU PDG

ACT PHARMA

SA au capital de 1000.000 Dinras

Siège social : Zone Industrielle Oued Zerga-Béja

Matricule fiscal : 1128705N/A/M/0000

N°CNSS : 320892/16

Suivant PV du conseil d'administration en date du 29 Octobre 2019, enregistré à la recette des finances, Testour, le 31 octobre 2019, enregistrement n° 19701321, quittance 16951, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 5 novembre 2019 sous n°201975871 il a été décidé ce qui suit :

- Le renouvellement du mandat de Monsieur Hassen Trabelsi en sa qualité de président directeur général de la société.

2019403465SANB2

KARTHAGO PRIVATE JET

S.A au capital de 5.000.000 Dinars

Siège Social : 8 Bis, rue Mustapha Sfar Montplaisir Tunis

Identifiant unique : 1042809Z

1. Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire du 13/02/2019, enregistré à la recette des finances cité Mahrajène 1082 Tunis en date du 10/01/2019 sous le n° 19801298 quittance n°21662, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation du rapport de gestion, des états financiers et affectation du résultat des exercices 2017 et 2018.

- Nomination de Mr Kais Jemaia, Mr Lotfi Ouerda et Mme Sarra Trabelsi en tant qu'administrateurs de la société pour une durée de trois ans.

2. Suivant PV de la réunion du conseil d'administration du 22/03/2019 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène 1082 Tunis en date du 03/04/2019 sous le n° 19801994 quittance n°35798, il a été décidé ce qui suit :

Nomination de Mr Kais Jemaia en qualité de président directeur général de la société pour la durée de son mandat d'administrateur soit les exercices 2019, 2020 et 2021. Autorisation de lui céder une action et de l'agréer en tant qu'un nouvel actionnaire.

3. Suivant jugement en référé rendu par le tribunal de première instance de Tunis sous le n°7155 en date du 20/05/2019 il a été décidé de mettre fin à la mission de Mme lamia Cherif et de la levée de tutelle judiciaire sur la société Karthago Private Jet.

Un exemplaire de tous ces documents a été déposé au registre national des entreprises le 04/07/2019 sous le n°201932271.

2019403468SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du code des Sociétés commerciales

Société de Tourisme et de Congrès «STC»

Société Anonyme au capital de 40.600.000 Dinars

Siège Social : Cité les Pius, Immeuble Emeraude, Bloc B, 2 ème étage, les Berges du Lac, 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0012894P/AM/0000

- Dénomination Sociale de la Société : Société de Tourisme et de Congrès «STC»

- Forme juridique : Société Anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne.

- Augmentation du capital social en numéraire : 19.400.000 Dinars Majorée d'une prime d'émission.

- Siège social : Cité des Pins, Immeuble Emeraude, Bloc B, 2ème étage, les Berges du Lac, 1053-Tunis.

- Objet social : Toute étude, recherche, construction, aménagement, acquisition, vente, location, gestion et exploitation d'immeubles, d'hôtels, de centres de congrès, de restaurants, de bars, de magasins et tous établissements à caractère touristique.

- Durée : 99 ans

- Dépôt au centre national du registre des entreprises : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 octobre 2019 a été déposé au centre national du registre des entreprises le 11 novembre 2019 sous le n° AC011902019

- Nombre d'actions à souscrire en numéraire : 1.940.000 actions nominatives nouvelles à souscrire en totalité et à libérer intégralement lors de la souscription

- Valeur nominale des actions à émettre : 10 Dinars chacune

- Apport en nature : néant

- Avantages particuliers prévus : Néant

- Les conditions d'admission aux assemblées générales des actionnaires et exercice du droit de vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

- Répartition du résultat constitution des réserves et répartition du boni de liquidation : les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et des autres charges sociales ainsi que de tous les amortissements de l'actif social,

Sur ces bénéfices nets il est prélevé Cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

- L'assemblée générale ordinaire pourra toujours sur la proposition du conseil d'administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices.

- Versement des fonds : les fonds provenant de la souscription au capital en numéraire doivent être versés auprès de la Banque «ABC» agence centrale dans un compte indisponible ouvert sous le numéro 28000025516140000154, intitulé «Société Anonyme en cours d'augmentation».

- Délai de souscription : 15 jours à compter de la date de parution de cette notice au JORT, La souscription pourrait être clôturée avant ce délai en cas de souscription intégrale des actions formant l'augmentation du capital.

- Modalité de convocation de l'assemblée générale extraordinaire et lieu de réunion : la convocation de l'assemblée générale extraordinaire aura lieu conformément aux dispositions des articles 276 et suivants du code des sociétés commerciales et se tiendra au siège social de la société.

2019403482SANB2

Société Industrielle des Amortisseurs S.A

38, Rue de la Laine ZI Bir el Kassaa - Ben Arous 2013

MF: 0045871L

RC : B180201996

En vertu du PV de l'AGO du 19/6/2019 enregistré à la recette des

finances de Yesminet le 27/6/2019 sous le n°19701543 quittance 36850 dont une copie a été déposée à l'RNE le 25/10/2019 sous le n°2019933626 il a été approuvé le renouvellement des membres du conseil d'administration, nomination de Mr Hatem Ghozzi entant que commissaire aux comptes pour une durée de 03 ans à partir de 2019 et l'approbation des états financier de l'an 2018.

Et en vertu du PV de l'AGO du 19/6/2019 enregistré à la recette des finances de Yesminet le 27/6/2019 sous le n° 19701544 quittance MO36864 dont une copie a été déposée à l'RNE le 25/10/2019 sous le n°2019933626 il a été approuvé le renouvellement du PDG de la société Mr Ahmed Hentati. Il a été aussi déposé la liste mise a jour des actionnaires de la société datée du 20/06/2019.

Et en vertu du PV du CA du 19/6/2019 enregistré à la recette des finances de Yesminet le 1/7/2019 sous le n°19504014 quittance 5016 dont une copie a été déposée à l'RNE le 25/10/2019 sous le n°2019933626 il a été approuvé l'augmentation du capital social du 4999.500 DT à 5299.500 DT et le changement de l'article 6 des Statuts de la société.

2019403483SANB2

Société Immobilière Tuniso - Séoudienne

Société anonyme

S.A au capttal de : 15.600.000 dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - Rue Mahmoud Shili

International City Centre (tour des bureaux) -1082 Tunis

Identifiant unique 0031459E

Matricule Fiscal : 031459 EPM 000

En vertu du Procès - Verbal de l'assemblée générale ordinaire n°36 tenue à Tunis en date du 16 octobre 2019, enregistré à la Recette des Finances Charguia Tunis le 04 novembre 2019 sous le n°19707257 quittance n° M104838 et déposé au registre national des entreprises le 07 novembre 2019 sous le n° 201977002 il a été décidé ce qui suit :

1- L'approbation des rapports d'activités et des états financiers individuels et consolidés relatifs aux exercices 2018.

2- L'approbation des conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

3- Donner quitus aux administrateurs pour leur gestion concernant les exercices 2018.

4- L'affectation du résultat aux exercices 2018.

5- La désignation du Cabinet «International Auditing et consulting» en qualité de Co-commissaire aux comptes pour une période de trois ans (2019, 2020 et 2021) qui expire à l'issue de l'A.G.O qui statuera sur les états financiers 2021.

2019403488SANB2

Société Al Kabidha Al Arabia Litaamir

Société anonyme

S.A au capital de : 8.277.300 dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - International City Center (tour des bureaux) - 1082 Tunis

Identifiant Unique : 1004335X

Matricule Fiscal : 1004335 XPM 000

En vertu du Procès - Verbal de l'assemblée générale ordinaire n°10 tenue à Tunis en date du 16 octobre 2019, enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 04 novembre 2019 sous le n° 19707256 quittance n° M104837 et déposé au Registre National des Entreprises le 07 Novembre 2019 sous le n° 201977004 il a été décidé ce qui suit :

1- La désignation du Cabinet «CMC» en qualité de commissaire aux comptes pour une période de trois ans (2019, 2020 et 2021) qui expire à l'issue de l'A.G.O qui statuera sur les états financiers 2021.

2019403489SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Démission du gérant et nomination d'u nouveau gérant

Sté EL WAFA DE TRANSPORT DE MARCHANDISE (WTM) SARL

Société à responsabilité limitée au capital : 30.000 D

Siège social : B26 Cité Abou Sofiéne EL Mourouj 1 Ben Arous

MF : 1236570V/A/M000

Suivant Acte SSP du 28/05/2019 enregistré à la recette des finances bir El Kassaa le 29/05/2019 sous le numéro 19700516 quittance M22228 dont un exemplaire a été au registre national des entreprises le 30/05/2019 sous le numéro 201926390.

Les associes décide d'accepter la démission de l'ancien gérant de la nomination de Mr Abdelmajid Zorraga gérant de la société pour une durée illimité.

2019R02463SRLB2

Société à responsabilité limitée «Grand Solutions»

MF: 1527587Y

Capital : 2000 DT

Adresse: 1 rue des lacs de Mazurie les berges du lac 1053 Tunis

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 24/04/2019 enregistré à la recette des finances "Al BOUHAIRA " le 15/05/2019 sous le n°19103527, quittance M057938 dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises de Tunis le 22/05/2019 a été convenu ce qui suit:

Vente de 25% des parts sociales de madame Olfa Mejri à madame Dorra Ayadhi

Nomination de madame Dorra Ayadhi gérante à la place de madame Ajchen lachheb.

2019R02465SRLB2

Liquidation, dissolution, désignation et pouvoirs de liquidateur

Dénomination sociale : Athéna Production

Type : SARL

Capital social : 1000 Dinars

Adresse : Ennour Building 4ème étage Centre Urbain Nord 1082 Tunis - Tunisie

MF : 1328713B/A/M/000

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

du 14/8/2019 enregistré à la recette des finances Charguia le 15/8/2019 sous le numéro 19504976, quittance n°M083469 dont un exemplaire été déposé au registre National des Entreprises de Manouba sous le numéro 201953898 en date du 20/9/2019, il a été décidé la dissolution, la liquidation et la désignation de Madame Chafika Ben Dhaou Chamas en qualité de liquidateur pour la durée de la liquidation.

2019R02473SRLB2

Ste CALVAREZI MODE

MF : 1188634Y

Suivant procès verbal de l'assemble générale extraordinaire du 26 juin 2019 enregistré à la recette des finances Khawarizmi Kairouan le 22 Juillet 2019 sous numéros 19703079 Quittance n° M064874 a été déposé en un copie au greffe du tribunal de première instance de Kairouan le 01 août 2019 sous numéro 201937657 il a décidé ce qui suit :

- De nommer Oussama Ben Mohamed Salah Yaacoubi nouveau liquidateur de la société.

2019S01268SRLB2

INTERNATIONAL BUSINESS CONSULTING SARL

Société à responsabilité limitée, non résidente

Résidence Manaret El Bouhaira, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

MF : 1374484/S/A/M/000

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 10/4/2019 enregistré à la recette des finances El Mahrajane, Tunis le 15/4/2019 sous n°QM040174, n° d'Enreg. 19802201.

Les associés ont décidé de renouveler le mandat de la société K&B Partners Worldwide, représentée par Mr Anis Ben Abdallah en sa qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises sous l'identifiant unique n°1374484S le 30/10/2019.

2019403447SRLB2

Cession de parts et nomination d'un nouveau gérant

Société Tunisienne d'exportation des produits agricoles

STPA

MF : 0604908V

Registre de Commerce B161901998

Capital 50000 Mille dinars Avenue sliman ben sliman Residence dar hayet EL manar 3

Suivant PV extraordinaire en date du 16 décembre 2002 et enregistré à la recette des finances EL Manar quittance numéro M082034 enregistrement sous le numéro 2804723 en date du 19 décembre 2002 dont deux copies ont été déposées au greffe du trubinal de première instance de Tunis sous le numéro D1633098 du 06 octobre 2003.

- Céder les part du monsieur khmaies ben Mohamed Jlassi à monsieur Fradj ben Mohamed Jlassi.

- Nomination monsieur fradj ben Mohamed Jlassi comme nouveau gérant de la société avec le pouvoir le plus etendu pour toute la duré de la société.

2019403462SRLB2

Société promotion immobilére «DIAR GHASSEN»

S.A.R.L. au capital de 900 000 dinars

Siège Social : rue 8300, immeuble LUXOR II, appartement BM 4. mont-plaisir, Tunis

Identifiant unique : 0876861G - CNSS n°168272 - 74

Suivant PV de l'AGO en date du 02/05/2019, enregistré à la RF - Montplaisir le 12/09/2019, sous le n°19805333, Quitt. n° 93126, dont un exemplaire a été déposé au RNE le 17/09/2019 sous le n°201952360, il a été décidé ce qui suit :

- Renouvellement du mandat du gérant Mr Faycel Hriz pour une durée indéterminée.

2019403464SRLB2

Procès Verbal AG, transfert du siège social

Sté E-Marketing Business offshore (EMS)

SARL au capital de 5.000 dinars.

48, Avenue Othman Ibn Affane ,n°A51,El Menzah 8 Ariana 2037.

RC : B031572015

MF : 1379970/Z/ A/M/000

Suivant procès verbal de l'AG réunie le 07/09/2017, enregistré à la recette des finances d'El Menzah six le 05/10/2017 sous le n° 17706074, quittance n117800 dont deux (02) exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de l'Ariana le 17/09/2018 sous le n° 201842683. Il a été décidé unanimement ce qui suit :

- Transfert du siège social au 24, rue Mohamed Maatoug Passage n°1 Ali Ayari, El Menzah 9,Tunis 1013.

2019403474SRLB2

Procès Verbal AGE, transfert du siège social & augmentation du capital

Sté VIP - Ecoenergie- Tunisie (VT) SARL au capital de 40.000 dinars.

48, Avenue Othman Ibn Affane n°A51, El Menzah 8 Ariana 2037

RC : B0327232015

MF : 1386810/A/ A/M/000

Suivant procès verbal de l'AGE réunie le 28/03/2016, enregistré à la recette des finances d'El Menzah six le 08/08/2017 sous le n° 17504909, quittance n°93425 dont deux (02) exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de l'Ariana le 17/09/2018 sous le n° 201842677. Il a été décidé unanimement ce qui suit :

1- Augmentation du capital social à 60.000 Dinars

2- Transfert du siège social au 24, Rue Mohamed Maatoug, Passage n°1 Ali Ayari, El Menzah 9,Tunis 1013.

2019403475SRLB2

Société Selim de développement Agricole (SSDA)

SARL

Siege Social : Rue Jean Jaques Rousseu, Centre Babel Bloc D

3éme étage Bur 6-1073 Montplaisir Tunis

MF:1145228C

RC : B2466202010

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire, réunie le 18/5/2017, enregistré à la recette des finances de Montplaisir en date du 18/5/2017 sous le n° 17802462 quittance n° M045098 et dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 23/06/2017 sous le n° 201731333, il a été décidé ce qui suit :

- La nomination de Mr Wissem Ghazouani gérant de la société pour une durée indéterminée.

- Mise à jour de l'article 12 des statuts de la société conformément à la décision de nomination de Mr Wissem Ghazouani en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée.

2019403478SRLB2

Pouvoirs Gérant

SOCIETE COFISAC

SARL au capital de 12.650.000 dinars

Siège social: Zone industrielle 14 janvier-Birine, Sidi Hassine-Sijoumi 1095 Tunis Immatriculée au RC de Tunis 2 sous le numéro B132861997

Matricule Fiscal : 0000332T/A/M/000

CNSS N°:59076-03

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue le 26 juillet 2019, enregistré à la recette des finances Sidi Hassine, le 5/11/2019, sous le numéro 19703353 quittance n° M096071, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 8/11/2019, sous le numéro 201977823, l'assemblée générale des associés entérine le droit du gérant à conclure tous les actes et opérations dont notamment la conclusion de crédits, l'octroi de cautions solidaires, la constitution d'hypothèques sur les actifs de la sociétés, l'achat, la vente ou échange des actifs liquides et non liquides de la société (y compris les terrains et constructions) et d'une manière générale le gérant est investi des pouvoirs les plus étendus.

2019403479SRLB2

Société Mawared Food Tunisienne

SARL au capital de 100 mille DT

Rue Mostafa abdessalem Menzah 5 -Ariana

Registre de commerce B03172762010

Matricule fiscal : 1168360EAM 000

Identifiant Unique : 1168360E

Suivant procès verbal extraordinaire du 04/12/2013 enregistré à la recette des finances Menzah 6 le 02/01/2014 quittance n° 778, enregistrement n° 14700048, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance d'Ariana sous le n°201449053 en date du 28/10/2014

Il a été décidé ce qui suit :

* Approbation de la cession des parts sociales

* Mise à jour du statut de la société

* Renouvellement du mandat du gérant Monsieur Mohamed Nejib Bassalah pour une période non déterminé

* Dénomination de la raison sociale du «MAWARED FOOD BIG BOOM»

Au «MAWARED FOOD TUNISIENNE» avec la continuation de la marque « FARM HOUSE» avec la possibilité d'ajout d'autres marques.

Suivant contrat de cession des parts daté du 04/12/2013 enregistré à la recette des finances Menzah 6 le 20/12/2013 Quittance n° 107120, enregistrement n° 13707288, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana sous le n° 201449053 en date du 28/10/2014

* Approbation de l'acte de vente des actions (350) parts

- De Monsieur Ahmed Bessaleh au profit de : Monssieur Mohamed Nejib Bessaleh

Suivant Procès verbal extraordinaire du 31/01/2014 enregistré à la recette des finances Menzah 6 le 25/09/2014 Quittance n° 95319, enregistrement n° 14505659, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana sous le n°201449053 en date du 28/10/2014

Il a été décidé ce qui suit :

- Approbation de compte courant des associés

* Augmentation du capital de la société de dix milles dinars (10 mille dinars) à cent milles dinars (100 milles dinars).

2019403497SRLB2

Avis de changement du gérant

Sté Tunisian Aluminium company

SARL au capital de 390.000 dinars

Route National N°5 km 12 l'entrée de Mornaguia -El Agba-Mannouba 1110 Tunis

M.F : 1134101C/A/M/000

R.C : B0323862010

Suivant le P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 30/09/2019 enregistré à la recette des finances de Sidi Hssine le 04/10/2019, sous N° 19702068, quittance M088114, dont deux exemplaires ont été déposés au centre National du Registre des entreprise le 21/10/2019 sous le numéro 201968164, il a été décidé ce qui suit :

La nomination de Monsieur Fakher Nabli, nouveau Gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus pour une durée indéterminée à la place de gérant Monsieur Mohamed Nabli.

2019403498SRLB2

STE A RESPONSABILITE LIMITEE «AFRICA SIGNAL PUB»

Capital Social : 40000 dinars.

Suivant la mise à jour de la société le 02/07/2015 enregistré à la recette des finances de l'Ariana en date du 11/11/2015 sous le n°75709495, Quittance n°114962 et enregistré au tribunal sous le numéro 2114 du 20/07/2015, numéro 25 du 08/01/2015 et le numéro 409 du 02/03/2018

Il a été décidé :

-Changement du siège social de la société au 3 rue Mochtari cité Aéroport Ariana

-Cession des 500 parts et départ de l'associé Adel Falfoul

-Intégration de Mme Samia Falfoul avec 500 parts comme une nouvelle associée

-Nomination d'un deuxième gérant Monsieur Rchid ben Abdelkader.

2019403508SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Liquidation, dissolution, désignation et pouvoirs de liquidateur

Dénomination sociale : Athéna Conseil

Type : SUARL

Capital social : 1000 Dinars

Adresse : Ennour Building 4ème étage Centre Urbain Nord 1082 Tunis - Tunisie

MF : 1327911 B/A/M/000

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14/8/2019 enregistré à la recette des finances Charguia le 15/8/2019 sous le numéro 19504975, quittance n°M083467 dont un exemplaire a été déposé au registre National des Entreprises de Manouba sous le numéro 201953902 en date du 20/9/2019, il a été décidé la dissolution, la liquidation et la désignation de Madame Chafika Ben Dhaou Chamas en qualité de liquidateur pour la durée de la liquidation.

2019R02474SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé légalisé le 05/11/12019, enregistré à la recette des finances Ariana le 05/11/2019, quittance M128712 enregistrement N°19205073, Mme Naziha Affari, MU1408319Q demeurant au n° 12 rue Bizerte Ariana, a vendu à MR Zied Hmani, la totalité du fonds de commerce avec tous ses composants morals et matériels, exploité pour tout commerce au local sis au n°22 rue el Aid Eljabbari Ariana.

Toutes les oppositions se font entre les mains de l'acheteur ayant son domicile élu au n° 05 Rue Madinet El Ihsaa Ennasr 2 Ariana, dans un délai de 20 jours de sa publication dans le journal officiel.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Echourouk» et «Le quotidien» du 09/11/2019.

2019T01489FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté et signé le 24/10/2019 à la municipalité de Ariana sous quittance n°2565, enregistré a la recette des finances de Rue Thathamen le 25/10/2019 sous quittance n° M108215 sous n°19203949 madame Safaa Alahmadi Avendu au profit de la société koufran résto SARL représentée par son gérante madame Ahlem Elhalim, titulaire de la CIN04792993, MF ,1453472E/M, le fonds de commerce exploité comme Coifure pour dames dans le locale sis au résidence Alyssa Palace, sis au jardin d'El Mensah 2094 Mnihla Ariana et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent avoir lieu dans les vingt jours (20) qui suivent la publication du présent avis au jort entre les mains de la gérante de la société acheteur madame Ahlem Elhalim domicilié à l'adresse 42 rue jandouba khasndar Tunis.

2019T01492FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette des finances de cité ettadhamen le 30/10/2019 sous le n° 19204013 selon la quittance n°M109537, hidri walid a vendu la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des produits fruit sec avec tous ses éléments corporels et incorporels, situé à 384 Rue 105 cité etadhamen Ariana à Mme Hechmi Leila, le prix sera consigné auprès du acheteur jusqu'à expiration des délais légaux des oppositions qui seront acceptées jusqu'a la fin du délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Le présent avis a été publié auparavant au journal "Echourouk" du 06/11/2019.

2019T01493FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 17 et 30 octobre 2019 & 04/11/2019 enregistré à la recette des finances Nelson Mondela Tunis quittance n° 91146 enregistrement n° 19203237 Mr Lukman Bou Chleka a vendu a Mr Riadh Omri et MM Nadia Omri tout le fonds de commerce exploité "Salon de Thé & Resteront" sise Rue jordan n° 12 triangle Lafayette avec tous ses éléments corporels et incorporels

Toute opposition doit être déposée au bureau de l'avocate Salwa Hajji situé a 41 rue beb Mnara 1008 Tunis 2 étage appartement n° 7 dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien date le 09/11/2019.

2019T01496FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances Borj Elouzir Ariana le 29/10/2019 quittance n° M071072 enregistrement 19203095 société Eddakhla représentée par son gérant Amine jmaiel son siége social sis à l'immeuble Ines, bloc 6 , avenue Hédi Nouira Borj Elouzir Ariana 2073 a vendu à Ragheb M'hirsi sis à l'avenue Hédi Nouira résidence Ines n° 26 Borj Elouzir Ariana la totalité d'un fonds de commerce sis à l'avenue Hédi Nouira résidence Ines n° 26 Borj Elouzir Ariana avec ses éléments corporels et incorporels tous les oppositions seront faites entre les mains de l'acheteur et dans sa domicile dans vingt jours à partir de cette annonce a parue au deux journaux Echourouk et le Quotidien pour le 7/11/2019.

2019T01498FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 01 novembre 2019 et enregistré à la recette des finances Nelson Mandela

Tunis le 16/11//2019 (Reçu n° 91421 enregistrement n° 19203297 Monsieur Abdeslam Ben Mohsen Ben Abdeslam Mesalmeni (C.I.N n° 07343217) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Saif Eddine Ben Mohamed Seghaire Ben Ali Khelifi (C.I.N n° 07406912) exploité « Café - Malouf « sise immeuble n° 58-60 Avenue La liberté Rez de chaussée a droit l'escalier A Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de le vendeur à son adresse au cabinet de l'avocat Maitre Sofien ANDOLSSI sise bureau n° 47 immeuble Mininekssе 2 rue du Lac Limane Les Berges du Lac 1 Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien date le 12/11/2019.

2019T01499FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 06 Novembre 2019 enregistré à la recette des finances Takelsa Nabeul le 06/11/2019 reçu n° M010682 n° d'enregistrement 19200597, Monsieur Habib ben Feraj Boudhina Titulaire de la (C.I.N n° 01643954) a renoncer la totalité du fonds de commerce à Monsieur Adel Ben Habib Boudhina Titulaire de la (C.I.N n° 06331535) exploité«Produit Alimentaire Général » sise Sidi Aissa Takelsa Nabeul avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être déposées au local commercial sis Sidi Aissa Takelsa Nabeul dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien date le 12/11/2019.

2019T01500FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte ssp en 28 octobre 2019 enregistré à la recette des finances le 31 octobre 2019 sous le n°282214 quittance n°MO99119 les héritiers de Omar Kabachi Saleh et Najiba et Nabiha et Jamila et Naima CIN n°0597151 et n°0784832 et n°4776887 et n°4632503 et n°0682111 demeurant à 24 rue de France Kaznadar ont vendu à Hamza Boukadi CIN n°07475989 demeurant à 36 rue Béja Ettadhamen la totalité du fonds de commerce destine à fripe sis à n°5 Grana.

Les oppositions seront reçues entre les mains de maître Dhouha Louati ce dans un délai de 20 j dés la publication du présent avis au jort.

2019T01504FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 06 novembre 2019 et enregistré à la recette des finances d'el Mourouj en date du 07 novembre 2019 sous le n°19204562 reçu n° M084955 Monsieur Mustapha Ben Ammar Ben Rebeh Fazaii CIN 00843262 du 05/11/2009, à cédé et vendu sous toutes les garanties de fait et de droit à Monsieur Hichem Ben Essaied Ben houcine el Ouni CIN 07136358 du 23/09/2019, tout le fonds de commerce d'un Café 1ere catégorie exploité dans le local situé au n° 06 Avenue Ennasr Mourouj 4 Ben Arous avec tout ses éléments corporels et incorporels,

Les oppositions seront acceptées dans les vingt jours (20) qui suivent l'insertion de cet avis au journal Officiel au bureau de Maître Tlili Makrem avocat au 6 rue sidi Béchir 1er étage B-A2 Tunis,

Cet avis a été publié au journal Tunis hebdo et الأخبار.

2019R02464FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P en date 29/10/2019 enregistré à la recette des finances d'El mourouj le 06/11/2019 (quittance n°M084770 enregistrement n°19204544) Monsieur Moez Ezzine demeurant à résidence RNTA app.1 l'immeuble D'El Mourouj 1 ben Arous a vendu à madame Latifa Chihaoui demeurant à 11 rue 10215 El wardia 2 Tunis la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la rue Skiet Sidi Youssef El Mourouj 1 Ben Arous pour vente des fruits secs. Les oppositions seront acceptées pendant 20 jours a partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne à l'adresse du fonds de commerce. Cette annonce est paru au journal Alchourouk du 09/11/2019.

2019R02467FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé par les deus partie contractantes le 16 octobre 2019 et enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse le 06 novembre 2019, reçu n° M104268, enregistrement n° 19205220, M. Mohamed ben Abdelhamid Ferjani, commerçant, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1537893L, titulaire de la CIN n° 09258219 délivrée le 26 mai 2011, demeurant rue Abou Hounaifa, Hammam Sousse a vendu à M. Ismaël ben Mouldi Senoussi, directeur général de société, demeurant à la route touristique, Hammam Sousse, titulaire de la CIN n° 06228209 délivrée le 17 avril 2019 la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des articles de pêche et exploité au local sis rue Al Maamoun, Hammam. Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels. Toute opposition doit être obligatoirement faite entre les mains de l'acheteur au siège du fonds de commerce, rue Al Maamoun, Hammam Sousse et ce dans un délai maximum de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 09 novembre 2019.

2019S01260FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 01.11.2019 enregistré à la recette de finance des finances avenue Victor Hugo Sousse sous le n° 19203125 reçu N° M072287, Monsieur Abdelkarim Chtioui a cédé à la société CREW K.fé représentée par son gérant Monsieur Achraf Chtioui la totalité du fonds de commerce exploité dans le local situé à l'intersection de l'avenue Imam Boukhari et rue Mohamed Ayari Khézama ouest Sousse et qui représente sa participation en nature dans le capital de la société.

La vente a été publié au journal Echourouk en date du 13.11.2019.

Toutes les oppositions se feront au domicile du vendeur Monsieur Abdelkarim Chtioui Lotissement Jedidi Khézama Ouest Sousse dans un délai de 20 jours de la date de publication au journal officiel.

2019S01275FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sousse le 05/08/2019 sous le n°19201513, M hedi bouagila CIN 03924353 a cédé par procuration pour le compte de Mme salwa bouagila CIN 03982197 à M Mohammed Badri CIN 09235642 la totalité du fonds de commerce « dawn tawn » avec les éléments corporels et incorporels sis au complexe riahine – Sahloul 1 Sousse .

2019S01276FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Monastir le 29/10/2019, quittance n°: M067329, n° d'enregistrement: 19206175, Mr. Mouhamed Brahem (CIN 14015238) a vendu à Mr. Slim Chater (CIN 06959844), la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la rue du combattant suprême immeuble num 901 local num 4 Monastir 5000, avec ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions se font entre les mains du Maître Samia Ghedira avocate à Monastir, matricule fiscal num : 12136761F, à son adresse : Avenue de la République immeuble el baraka 2 Monastir dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié à la quotidienne Echourouk num 10335 du : 08/11/2019.

2019S01277FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 29/01/2019, enregistré à la recette des finances cité Riadh Sousse le 24/06/2019, sous n°19201220, quittance M039634, Mr Omar FRINI, titulaire de la CIN n°08499649 demeurant à la rue Paris - Sousse a vendu et cédé à Mr Mounir Lamloumi, titulaire de la CIN n°08630137 et demeurant à Al Bhira- Béni khdech Medenine, tout le fonds de commerce du local destiné tout Commerce sis rue abdelaziz Rjiba cité Riadh Sousse.

Les oppositions se fonts au main de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2019S01278FCCC2

Vente d'un fonds de Commerce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances Diar el Wafa Sfax le 18/10/2019 sous le n° 19204961 quittance n°103044, M Jameleddin Outay CIN n°01117289 a vendu pour le compte de Hayette Frihi CIN n° 08055310 la totalité du fonds de commerce -Vente du Tabac- sis avenue Algérie n° 4 Sfax. Toute opposition doit être faite dans le délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis dans le journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce Avenue Algérie n° 4 Sfax.

Cet avis a été publié aux journaux "Sabah" et "Le Temps" le 06/11/2019.

2019X01374FCCC2

Vente d'un fonds de Commerce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances Chihia Sfax le 09/03/2016 sous le n° 16200169 quittance n° M009730, M Abd Alkader Babou CIN n° 01214849 a vendu pour le compte de Aymen Chmila CIN n° 11060901 la totalité du fonds de commerce vente produits alimentaires- sis route Téniour km 5 Chihia Sfax. Toute opposition doit être faite dans le délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis dans le journal officiel de la république Tunisienne entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce.

Cet avis a été publié aux journaux «Sabeh» et «Le Temps» le 06/11/2019.

2019X01375FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sfax le 06/11/2019 sous le n° 19202617, quittance 94095, M. Habib Ghouma demeurant à la route Lafrane km5 Sfax, CIN 05273385 à M. Makram Masmoudi CIN 05376714 demeurant à la route Manzel Chaker km5 Sfax, la totalité du fonds de commerce (café) sis à la route Lafrane km6 Sfax, nom commercial «L'opéra» avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être adressées à l'étude de maître Hatem Dridi sis à 36 rue Victor Hugo Sfax dans le délai de 20 jours à compter de la date de la publication de cet avis au journal officiel.

Cet avis a été publié au quotidien le 09/11/2019.

2019X01377FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte authentique, signée le 29/10/2019, enregistré à la recette des finances rue Habib Bourguiba Sfax le 30/10/2019, sous le n° 19204038, quittance n° M080175, Mme Soulèf Karoui a vendu à Mme

Najla Salhi la totalité du fonds de commerce sis à la route de Gabès cité el Habib Sfax destiné vente et commerce des chaussures avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être formulées au lieu du fonds de commerce dans un délai de vingt (20) jours de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Assabèh le 7/11/2019.

2019X01378FCCC2

Vente d'un Fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Sfax avenue Habib Bourguiba le 12/11/2019, quittance M069943, M. Fakher Ayadi CIN n° 08781934 au profit de son père Mounir Ben Ameur Ayadi à M. Mohamed Moumeni au profit de son fils Mohamed Ali Moumeni la totalité du fonds de commerce (Café) sis à cité EL Habib route Sokra Km 3.5 Sfax, nom commercial « ELONS » avec tous ses élément corporels et incorporels, les oppositions doivent être adressées à l'étude de Maître Soufiene FAKHFAKH Sfax dans le délai de 20 jours à compter de la date de la publication de cet avis au journal officiel.

Cet avis a été publié au quotidien le 12-11-2019.

2019X01379FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P. du 05/11/2019 enregistré le 05/11/2019 à la recette des finances Abou el kacem Echebbi Sfax sous n°19203381 quittance n°M133678, «Rafiaa Kessentini» titulaire du C.I.N. n°01235072 et d'identifiant unique 1521320V, demeurant à l'avenue Hbib Bourguiba rue Gazza n°47 El Ain Sfax, a cédé à «Mohamed Chaaben» titulaire du C.I.N. n°08858109, demeurant à l'avenue Chaker rue El Aamal n°20

El Ain Sfax, la totalité du fonds de commerce consistant dans la vente de prêt à porter exploité sous le nom commercial «Miss-coquette» sis à immeuble el Intilaka 2 n°100 Sfax. Les oppositions seront reçues dans les 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne et devront être adressées au nom de « Rafiaa Kessentini » chez Maître Walid Daoud Avocat 15 place Marburg 3000 Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal «El chourouk» du 08/11/2019.

2019X01380FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 29/10/2019 enregistré à la recette Av Habib Bourguiba Sfax le 12/11/2019 n° 19204247 quittances M082633, Habib Alech a vendu à Abdelmajid Dhrifi le fonds de commerce sis à la route de Matar Km 6,5 Sfax.

Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours de la publication au JORT chez l'avocat Hatem Mziou 73 Av Hédi Chaker Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal «DAR ALANWAR» le 12/11/2019 sous le n° IP04019/01610.

2019X01386FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant deux actes établis en date du 10/05/2018 par le maître Kais Ben Saaida CIN n° 05350924 enregistrés respectivement en date du 24/10/2019 à la recette des finances Abou Kacem Chebbi Sfax (Reçu n°M130488 enregistrement 19203261) et (Reçu n°M130489 enregistrement 19203262) La Sté ITECH MOBILE suarl siège social Rte gremda km 8 Sfax IU n° 1394952L a vendu à la Sté Rayen store SUARL siège social Rte gremda km 2 Sfax IU n° 1567029S la totalité de deux fonds de commerces avec leurs éléments corporels et incorporels le premier est situé à l'avenue Majida Boulila rez de chaussé de l'immeuble Mayssa Sfax exploité pour une activité commerciale et le deuxième est situé au coin des avenues Habib Bourguiba et Hédi Chaker rez de chaussé de l'immeuble Ben Romdhane Sfax exploité pour le commerce de tout produits sauf les boissons alcoolisés.

Toute opposition doit être formée à l'acheteur de l'adresse du son siège social dans un délai de 20 jours à partir de rinsertion de la présence publication au journal officiel de la république Tunisienne.

Une copie de chaque acte de cession a été déposée au siège social de l'acheteur.

Cette annonce est publiée au journal Assabah et Le Temps du 13/11/2019.

2019X01387FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 30/10/2019 enregistré à la recette des finances de TALA le 01/11/2019 sous le numéro quittance M021846, N° d'enregistrement 19201441, M.Fawzi Wahchi, C.I.N n° 00276147, sis cité Nasser 2, Ariana, a vendu à M.Maher Jeljeli, C.I.N 08079465 sis au Kef, tout le fonds de commerce de la pharmacie en détail, catégorie « A» sise l'avenue Habib Bourguiba Tala (Gouvernera de Kasserine) enregistré au registre de commerce, Tribunal de première instance de Kasserine sous le n° A 11106996, matricule fiscale 0379654G est publié au quotidien Elchourouk et «le quotidien» en date du 08/11/2019.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains du vendeur, M. Faouzi Wahchi, sise l'avenue Habib Bourguiba, Kasserine pendant 20 jours de la publication au J.O.R.T.

2019C00109FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 01/11/2019 enregistré à la recette de finance de MARET le 01/11/2019 sous numéro 19201231 reçu n° M 042482 rédigé par maître Akermi Fathi entre Amor ben Ali

Elharabi -titulaire CIN 05926995 délivré le 15/09/2016 qui a vendu à Twati ben esadek elbedoui - titulaire CIN 05875787 délivré le 2000/05/26, le fonds de commerce sise à la rue Asad eben elfourat -6080 - Maret - Gabés d'un coût de 10 milles dinars, les oppositions au payement du pris doivent être soulevés dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis entre les mains de l'acheteur Twati ben esadek elbedoui dans le bureau de maître Fathi Akermi demeurant à la rue Palestine 6000 Jara Gabès.

2019Z00195FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé, en date du 19/04/2018 enregistré à la recette des finances AV de France Nabeul sous le numéro 19203451, et la quittance numéro M061731 le 19/09/2019, Mr Oussama Sebaii, CIN n° 06410040 a vendu la totalité de son fonds de commerce exploité au local sis 51 avenue Ali Belhouane-Nabeul 8000 à Ste création des articles artisanales représenté par sa gérante Mme Hana Abdelltif, sous N° de patente 1530698E.

Cette avis a été publié aux deux journaux la Presse et Essahafa le 08/11/2019.

2019N00604FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé rédigé par Maître Saidi Hichem avocat à Béja en date du17/10/2019 le nommé Abdallah ben Ali ben Abdallah ben youssef a vendu à Madamme Dalila ben Iaifa ben Abid Amdouni, la totalité du fonds de commerce avec tout ses éléments corporels et incorporels du local commercial situé à l'avenue el biia rue Tunis Béja pour l'activité de restaurant - pizaria – buvette, Toute opposition devra se faire auprès de redacteur contrat Maître Hichem Saidi Avocat son bureau situé complex Hannibal n° 22 à Béja.

Cet avis a été publié au journal le quotidian du 8/11/2019.

2019J00095FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 4 et 6 Novembre 2019 et enregistré à la recette des finances rue Tarek Ibn Ziad Bizerte le 7 Novembre 2019 sous n°19205298 Quittance n°92259 Mr Jaloul Hajri demeurant à Gar winkel Bizerte Sud a cédé à Mr. Mohamed Fakher Elmi demeurant 35 Lotissement Municipale Erraouebi Bizerte, la totalité du fonds de commerce sis au 17 Rue Amir Abdel Kader Bizerte. Destiné à toutes activités commerciales. Avec ces éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Mr Mohamed Fakher Elmi dans le délai de 20 jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux El Chourouk et le quotidien daté le 13 Novembre 2019.

2019W00291FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte enregistré la recette de finance de Zaghouan le 31/10/2019 quittance n° M75221 d'enregistrement 19203827 Mrs Raffi Ammar et Hammami Mahdi ont vendu à Mme Bouhrira RIM toute fonds de commerce de restaurant sise à l'avenue 14 Janv Zaghouan, toutes les contestations sont acceptées au local de l'objet de vente dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal ECHOUROUK le 06/11/2019.

2019U00065FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 01/11/2019, enregistré à la recette de finances Yassminet le 05 novembre 2019 sous le n° 19202575, quittance n° M053387, Monsieur Idris Bouadila, (CIN 07156782) inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1458368C demeurant au 11 bis rue chikh Mohamed Lasrem nouvelle Madina Ben Arous a cédé à Monsieur Oussema Hssin, C.I.N n° 09612306, domicilié au 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis la totalité du fonds de commerce de café catégorie 1 sous le nom NEBRASKA inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1458368C et exploité dans le local sis rue Kelibia Résidence Arenas nouvelle Madina Ben Arous.

Les oppositions éventuelles sont recevables entre les mains de maître Tarek Lahmaier avocat à la cour d'appel à son cabinet sis 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis et ce dans les 20 jours suivant la parution du présent avis au journal officiel de république Tunisienne.

Un extrait de cet avis a été publié au journal Essahafa le 08/11/2019.

2019403461FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 18/10/2019, enregistré à la recette des finance cité Azzouhour Tunis le 24/10/2019 sous le n°19201462 quittance n° 1056478 Mme Rahma ben Othmen demeurant rue

Moritani cité dawar hichir Manouba à vendu Mne Marwa Juini demeurant rue touboursk n°12 dawar hichir Manouba

La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné dans la vente Vollailles et dérivés sis rue almountaha n° 18 cité Ezzouhour Tunis

Les éventuelles oppositions seront reçues par l'acquéreur dans l'adresse du fonds de commerce et ce dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la république Tunisienne.

Une copie du contrat de vente a été déposée dans l'adresse du fonds de commerce entre les mains de l'acquéreur

Cet avis a été publié au journal «Chourouk» le 8 /11/2019.

2019403463FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de RAOUED le 18/04/2019 quittance n° M048872 MR. Chokri Languer a vendu à Mr. Foued Bousslama un fonds de commerce d'une commerce de volailles d'un magasin sis cité Al Ghazella - Tunis.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 12 novembre 2019.

2019403467FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP daté du 11 octobre 2016 enregistré à la recette de finance la Goulette le 14 Juillet 2017 sous le n° 17204315 reçu n° 4471, Monsieur Mourad Mahfoud a vendu à Monsieur Aymen Chaabane la totalité du fonds de commerce sis au jardin de Salambo dont la vente des produits secs et dérivés.

Toutes les oppositions selon reçu à l'adresse de l'acheteur au 25, Rue Joubrane Khalil Joubrane les jardins de Salambo le Kram Est – Tunis.

Cette annonce a été publié au journal la Presse du 12/11/2019.

2019403477FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 29/10/2019 et enregistré à la recette des finances sidi Hsine Tunis quittance n°M096081 enregistrement 19203355 Mr Salah Ghozi a vendu à Mr Mohamed Touijer la totalité du fonds de commerce corporels et incorporels, sis au n°53 rue 4850 sidi Hsine Tunis destiné à la vente des produits alimentaires et fruits secs.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de Mr Saleh Ghozi a son adresse n° 11 rue 42708 sidi Hsine Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présente avis au journal officiel de république tunisienne.

Cet avis a été publié au journal El Chorouk du 12/11/2019.

2019403484FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 07 juin 2007, enregistré à la recette des finances de Djerba le 29 avril 2019, quittance n°M045330, enregistrement n°19201631, Monsieur H'mida Barouni résidant au n°4 rue d'Algérie nouvelle Ariana, a vendu à Mme Samar Barouni résidant au n°4 rue d'Algérie nouvelle Ariana, l'ensemble du fonds de commerce pour l'exercice de tout genre de commerce, sis au n°7 place Mongi Bali . Houmet Essouk Djerba avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions au paiement du prix de la vente, s'if y a lieu, se feront auprès de Maître Samia Baccouche, Avocate auprès de la cour de cassation, dont cabinet sis au N°01 rue du Venezuela -Belvédère, Tunis, dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la parution de la présente annonce au J.O.R.T.

Une autre annonce a été effectuée au journal quotidien ESSABAH en date du 09 novembre 2019.

2019403493FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue Eljazira le 4/11/2019 quittance N° MO68155 enregistrement 19202682 Monsieur Salem Mefteh cède la totalité de son fonds de commerce à usage d'achat et de vente d'habits traditionnels sis au 24 Souk el Kachachine Tunis à Messieurs Mahmoud, Chokri, Moneem et Raouf Ben Zekri.

Les oppositions sur le montant de la vente doivent être adressées entre les mains des acquéreurs au 12 rue jazirat el arab Ben Arous dans les 20 jours qui suivent l'apparition de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal ECHOUROUK du 11/11/2019.

2019403494FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 29/10/2019, enregistré à la recette des finances Cité Ettadhamen en date du 30/10/2019 quittance M109468, enregistrement 19204009, Monsieur Mohamed Foued Habbechi titulaire de la CIN 07405230 a vendu à Monsieur Ahmed Ben Hédi Moueizi titulaire de la CIN 07430412 la totalité du fonds de commerce pour tous les activités exploité comme cafeteria sis à la route Chinois Cité Bassatine Mnihla Ariana. Les oppositions doivent parvenir auprès de l'acquéreur Cité Bassatine Mnihla Ariana dans vingt jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk le 7/11/2019.

2019403499FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce suivant acte sous seing privé en date du 22/10/2019 enregistré à la recette des finances rue de l'Autriche le 31/10/2019 quittance n°M089357 n° d'enregistrement 19204665.

Mr Iskander Chihaoui sis à la rue Limem Attarmathi cité la république Elmnihla Ariana et Mme Nawel Chihaoui sise à la rue de Gabès klm6 cité Ennaser Tina Sfax, ont vendu à la société «Azouz pour location de voiture» société à responsabilité limitée en personne de son représentant légal Mr Walid Azouz en tant que gérant de la société son siège social à la rue Hédi Chaker n°76 Beb Bhar 1002 Tunis son registre de commerce B125602014, la totalité du fonds de commerce exploité pour la vente des vêtements confectionnés et pour la vente et la location des robes de mariée des produits cosmétiques et des chaussures situé au complexe

Azaytouna 96 rue de la Liberté et 39 rue Cologne bloc A 1002. Les oppositions seront adressées à Mr Walid Azouz en tant que gérant de la société ayant son adresse à la rue Hédi Chaker n°76 Beb Bhar 1002 Tunis et ce au cours des 20 jours à partir de la publication de cet avis au jort.

Cette annonce est publiée au "quotidien" le 15/11/2019.

2019403506FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé 26/10/2019 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 4/11/2019 enregistrement n°19204702; quittance n°M089693 Monsieur Hédi Ben Abdderahmen Ben Ahmed Al Rbaai CIN n°05196918 délivrée à Tunis le 12/6/2019 demeurent Ennahli Kaalet Andalous Ariana vend à Mohamed Karim Ben Hedi Ben Mohamed Tabbessi CIN n°04793137 délivrée à Tunis le 11/8/2011 demeurent au 02 Rue Hafneoui Seddik cité La Gazelle Ariana et à Zied Ben Mohamed Ben Khmis Amrouch CIN n°04682169 délivrée à Tunis le 29/11/2017 demeurent au 04 Impasse Rayat Tunis, la totalité d'un fonds de commerce exploité, au 114 Rue Palestine Tunis. Toutes oppositions seront dans un délai de 20 jours dès la date de publication de cette annonce au JORT au domicile de bureau d'avocat maître Wissem Satouri, titulaire de C.I.N n°04718249 et matricule fiscal n°1189170/Q, 16 rue L'Angleterre deuxième étage Tunis. Cette annonce a été publiée à Chourouk du 14/11/2019.

2019403509FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente enregistré à la recette des finances la Sidi Hssine le 11/11/2019, quittance n°97232 enregistrement n°19203432 Mr Belgacem Ben Saleh Halem a vendu la totalité du fonds de commerce exploité au n°14 rue Chedly Kallela cité Mourad Cité Sidi Hssine Tunis à Mme Leila Bent Youssef Jamezi au prix de mille cinq cent dinars. Les oppositions doivent parvenir à l'adresse du l'acheteur au 4 rue Mansour Ben Zrir Sidi Hssine Tunis dans 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT. Le présent avis a été publié aux journaux Essahafa et la Presse le 14/11/2019.

2019403510FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé enregistré le 25/5/2018 à la recette des finances de l'Ariana sous le n° 1820416 quittance n°M64523 la société Media Graphic services Dhaouadi a cédé à la société Alta Casa la totalité du fonds de commerce exploité au local commercial pour l'exercice de tout commerce sis à la rue des entrepreneurs zone industrielle Charguia 2 Ariana au premier étage dite zone papiers. Toute opposition doit être adressée au local n°5 rue Assahaba Riadh Al Andalous Ariana dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk du 8/11/2019.

2019403512FCCC2

Location gérance libre

Contrat de location d'un local commercial

Gérance libre

Par acte sous-seing privé rédigé par Maître Dalila Bel Haj Salem daté du 11/10/2019 et enregistré le 14/10/2019 à la recette des finances de Raoued sous le n°19303814 quittance n°M097473.

Mme Amel Bent Chafâai Mesâai a loué la totalité du fonds de commerce en gérance libre sis à la rue El Mottaleb, la Petite Ariana, Ariana, à la locataire Mme Fatma Ben Othmen Bent Ali Ben Khdhiri à usage de restauration (Fast-food),

Les oppositions doivent être faites dans le délai légal entre les mains de la locataire Mme Fatma Ben Othmen Bent Ali Ben Khdhiri au 3 Rue Elwoudhouh Raoued Délégation de Raoued Gouvernorat de l'Ariana.

Une mention de cette annonce a été insérée au journal Officiel de la République Tunisienne.

2019T01502FCCC3

Résiliation d'un contrat de location

Gérance libre

Par ASSP enregistré à la recette de finance de Ezzahra en date du 08/11/2019 quittance n° M048810 enregistrement n° 19302018 Mr Mohamed Atef Ben Lassaad Mourali (bailleur) et Mrs Sami Ben Mohamed Habib Silmi et Naim Ben Mohamed Habib Salmi (locataires) ont résilié par commun accord le contrat de location relatif au local sis Km 1 13 Ezzahra 2034 Ben Arous.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk et Quotidien le 13/11/2019.

2019R02466FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant avenant au contrat d'exploitation signé en date du 7 et 7/11/2019 enregistré à la recette des finances de Mornag le 11/11/2019 sous le n°19902314. La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à la Société Soussi de Commerce, le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par l'emplacement n°14 sis au pavillon poisson au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros des poissons.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/11/2019 au 31/10/2020 renouvelable par tacite reconduction.

2019R02477FCCC3

Location d'un fonds de commerce «Gérance Libre»

Suivant Acte SSP en date du 20/08/2019, enregistrés à la recette des finances rue 3 septembre 1934 à Sousse le 29/08/2019 sous N°19301692 Quittance N°M057775. La société « SOPAT» S.A. (IU :022671F), dont le siège sis à Z. industrielle Téboulba B.P19, représentée par son directeur général Mr Iskander Mokni, a loué à Mr Khmaies Ben Ali CHebli, titulaire de la CIN n° 08460115, et demeurant à Av. de la République Sousse, la totalité du fonds de commerce du local destiné vente des volailles et dérivées, sise à Av. Abou Hamed El Ghazeli Sousse , avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 1 an renouvelable à partir du 01/07/2019 et finissant le 30/06/2020. Les oppositions se font aux mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié au quotidien «Echourouk » et «Le Quotidien» du 28/09/2019.

2019S01265FCCC3

Location d'un fonds commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 2019/09/23, enregistré à la recette des finances du cité erriadh Sousse le 23/02/2018 , quittance n°012021M enregistrement n°18300380.

Mr Lotfi ben Mohamed ben jaloule ben Abd Allah titulaire de CIN : n° 00961938 délivrée le 2009/07/08 demeurant à la rue République Sousse a loué à Nadia ben Ibrahim Rkhaies titulaire de CIN : N°08278848. Délivrée le 01/07/2019 demeurant à la rue Amir AbdeIkader Eljem à Mahdia.

La totalité d'un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme local commerciale demeurant à la rue Mohamed Abdou cité Erriadh pour une durée de un ans commençant le 01/10/2019 finissant le 30/09/2020.

2019S01279FCCC3

Location du moitié d'un fonds de commerce

Par acte SSP du 14/06/2019 enregistré à la recette des finances de Médenine le 16/09/2019 sous le n° 19303231 quittance n° M089919. Mr Anis Ben Tahar Fadli titulaire de la CIN n°09106045 a loué à Mr Houcem eddine Ben Ezzeddine Eloine titulaire de la CIN n°13436627 la moitié du fonds de commerce destiné pour activité café nommé café jawahra sis au cité 2 mars 1934 Médenine.

Toute opposition doit être effectuée entre les mains de locateur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution de cet avis au journal officiel de la république Tunisienne.

2019M00391FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté le 30/09/2019 et enregistré à la recette des finances de Gabès le 30/09/2019 récépissé n°56830 enregistrement n° 19306487, société Marbrerie de Gabès a loué à la société La Perle de Marbre tout le fonds de commerce destiné à la production et la vente du marbre et tout accessoire.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de Maître Ali Attia Avocat sis au 1 rue de l'Egypte 3ème étage n° 23 Lafayette Tunis, dans les 20 jours suivant la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée au journal "Le Quotidien" le 14/11/2019.

2019Z00196FCCC3

Avis

Suivant l'acte sous seing privé daté du 27 décembre 2016 enregistré à la recette des finances de Mjez El Beb au 2 Janvier 2017 n° d'enregistrement 17300010 n° quittance M000156 Mr Wissem Ouerhani mandataire demeurant à l'avenue de France Beja 9000 CIN 02321693 délivré le 19 Mars 2016 étant mandataire du fonds de commerce sous la propriété du défunt Nouredine Bou Amoud matricule 99382 S a loué à Mme Sabrine Bou Amoud demeurant à 46 rue AL Iklil cité Ezouhour El Argoub Mjez El Beb Béja 9070 CIN 08548660 délivré le 31 octobre 2017 la totalité du fonds de commerce situé à la Place de l'indépendance Mjez El Beb à titre de gérance libre du fonds exploité en vente de produits divers durant une année renouvelable à partir du 01 Janvier 2017

Publier au journal le Temps n°14876/44éme Année le 08/11/2019.

2019J00096FCCC3

Location du fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la RF de Testour le 30/10/2019, quittance n° M016899, enregistrement n°19301316, les héritiers de Soussi Mihiar (son père Bachir Soussi et sa mère Sabeh Belfkih) ont donné en gérance libre la totalité de leur FC Café Ennakhil sis route national n°5 à Testour à Mr Samir Soussi.

Toute opposition sera signifiée dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T à l'adresse du FC. cet avis a été publié dans le journal le quaotidien en date 13/11/2019.

2019J00098FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous sein privé du 21 octobre 2019 enregistré à la recette des finances de Bizerte Tarek Ibn Zied le 29 octobre 2019 sous le numéro 19305128 .

Monsieur El Glaoui Louayel et El glaoui Zeynel résident au 82 avenue Hbib Bourguiba Bizerte confié à la SUARL «MESTIRI FRERE» l'exploitation à titre de location gérance une partie de leurs fonds de commerce situé à 1 rue Salah Ben Ali et connue sous le nom «Colomb d'Or» cette exploitation consiste à vendre divers articles.

Cet extrait a également été publié dans les quotidiens Essabah et le temps du 10 novembre 2019.

2019W00288FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous - seing privé enregistré à la recette des finances la Goulette le 29/10/2019 sous le n°117868, Mr Sahbi Abdeltif titulaire de la cin 00007343 a loué à Mr Sami Fkih titulaire de la cin 00260739, un fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente des lunettes local n°3 sis au rez-de chaussée 197 Avenue Habib Bourguiba le Kram.

Le présent avis a été publié au journal Achourouk et le quotidien du 7/11/2019.

2019403480FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous - seing privé enregistré à la recette des finances la Goulette le 3/10/2019 sous le n°109951, Mr Taher Abdeltif titulaire de la cin 00036755 a loué à Mr Sami Fkih titulaire de la cin 00260739, un fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente des lunettes local n°2 sis au rez-de chaussée 197 Avenue Habib Bourguiba le Kram.

Le présent avis a été publié au journal Achourouk et le quotidien du 7/11/2019.

2019403481FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré la recette des finances de La goulette 26/12/2018 sous le n°18307941 quittance n° 125189 Mr Faouzi Boulaabi loué à Mr Jaafar Boujneh la totalité du fonds de commerce sis au 1 Bis Avenue Hédi Chaker Salamboo Tunis , avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné l'exercice de l'activité de Salon de Thé et cafétéria.

Les oppositions sont acceptées chez Maître Fathi Boulaabi à son adresse sise au 27 rue Said Abou Baker Tunis et ce dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis dans le JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Chourouk » et «Le Quotidien» le 13/11/2019.

2019403495FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'association

Dénomination : Association des anciens du centre national de musique et des arts populaires - Tunis. Siège de l'association : 8, avenue de la démocratie, Menzah 5, Ariana.

Objectifs : Contribuer à la promotion du patrimoine musical Tunisien et des arts populaires.

Président : Mondher Barkous,

Secrétaire général : Jalel Bouraoui,

Trésorier : Mohamed Garci,

Procès d'huissier de justice : N°10954 du 27 juin 2019.

Accusé de réception n°RR271703609TN le 07/11/2019.

2019T01490APSF1

Constitution syndic des copropriétaires

IMMEUBLE INES BLOC B

Angle Avenue 14 Janvier - Avenue Maamoun - Hammam Sousse

En vertu des délibérations de l'assemblée générale Constitutive du syndicat des copropriétaires de l'immeuble INES BLOC B, tenue à Sousse le 21 septembre 2019, et dont le PV a été enregistré en date du 8 octobre 2019 sous le n°19704729 reçu n°96373, il appert que :

Un syndic de 3 membres a été élu comme suit :

1- Ahmed Karim Hadj Romdhane - Président

2- Amel Ben Achour Epouse Baccar - Trésorier

3- Mohamed Ouada - Membre.

Par ailleurs, et suivant PV de la réunion du syndic du 21 septembre 2019, enregistré le 8 octobre 2019 sous le n°19704728 reçu n°96371, il appert que :

Le Syndic délègue à :

1- Ahmed Karim Hadj Romdhane - Président

2- Amel Ben Achour Epouse Baccar - Trésorier.

Les pouvoirs les plus étendus, en agissant conjointement, pour ouvrir, clôturer et faire fonctionner tout compte courant bancaire au nom du Syndic pour les besoins de la gestion courante des recettes et des dépenses du syndic.

2019R02478APSF1

Syndicat des copropriétaires de la résidence Essaada Sis route Gremda km 7.5

En vertu du PV de l'AGO du résidence Essaada, du 23 september 2019 à la recette des finances le 17/10/2019, sous le n° 19802423 - quittance M089822 , le syndicat des copropriétaires du résidence Essaada est constitué, sis en route Gremda Km7.5. Et en vertu de ladite PV :

* L'élection d'un nouveau syndicat.

*La détermination de montant de la contribution de chaque copropriétaire.

2019X01383APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association mon ange autiste

Siège Social : 101 cités Essakhra le Kef 7100

Objectif :

- Eclairer la notion d'autisme pour la société

- Faciliter l'intégration des enfants atteints par l'autisme

Membres :

Président : Hamdani Ferid

Vice Président : Wannessi Sami

Secrétaire général : Akili Mohsen

Trésorier : Abidi Baya

2019C00107APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : association forum culturel

Siège social : taqsim hamed 1 cité elmourouj Jendouba

Objectif : organiser des activités culturelles, artistiques et de divertissement

Membres :

Président : Stiti mustapha

Secrétaire général : kahlaoui lamine

Trésorier : wasli mahmoud

2019C00108APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom : Association Sportive Féminine en Gymnique

Lieu : Imm. N°4 Appt 441 (CNRPS) Raouebi

Buts : - Formation, Encadrement et encouragement des jeunes.

- Amélioration de leurs capacités motrices, cognitives pour aller à haut niveau.

Spécialités : gymnastique - Karaté – Speed - ball- Tennis de Table.

Membres : - Président : Hraizi Marwa

- Tresorier : Sayari Tahani

- Commis général : Mediouni Leila.

2019W00287APSF1

Constitution d'une association

Dénomination de l'association : Association Defi karate Ariana

Siège : 2, rue des mimosas nouvelle Ariana

Objectif : Encadrement et entraînement des jeunes athlètes dans le domaine du Karaté et la participation à des compétitions nationaux et internationaux.

Fondateurs : Président : Mohamed Ali Boufaied.

Secrétaire général : Abderrahmen Ben Abdallah.

Trésorerie : Sondes Ben Abdallah.

2019403473APSF1

Homologation de résolutions

Association Sportive

Policlinique El Omrane

Tunis le 02/10/2019

CNSS

Suite au procès verbal de l'assemblée générale élective et le procés verbal de répartition des taches des membres élus dirigé par le maître Ibtissem Kahlaoui. En date du 25/09/2019 enregistré au bureau de recette de finance de Bardo sous le N° : 1415 reçu N° : 87115.

- Mohamed Rahmouni : Président CIN : 00705853

- Lotfi Rafrafi : Secrétaire général CIN : 05400934

- Khaled Chaaben : Trésorerie

CIN : 03375411

- Mohamed Amine Houiet : Membre CIN : 07154039

- Aymen Lakhdhar : Membre

CIN : 04719388

2019T01497APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Cabinet Chaker avocat

M.F : 11394641A/A/M/000

TEL : 71.257.859

A la demande de : STUSID BANK chez ADR 5 rue talleyrand Tunis.

Contre la partie saisie : Emmanuelle Leila Kefi 8 rue Pierre Mendes France Mutuelleville.

A la diligence de cabinet Chaker avocats représenté par Maître Yahia Chaker Avocat à la cour de cassation 38 rue Ghandi Tunis.

Parties indivises à vendre : les 40.000 parts indivises du TF 57203 Tunis consistant en un terrain de 22 ha70 à 04 ca sis à Mornaguia sur la route Fahs Mornag dont 4 ha sont occupés par la partie saisie non exploités au milieu d'espaces de grande cultures et d'agrumes utilisés comme dépôts de rochers de marbres.

Mise à prix : 550.311d924 Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Vendredi 13/12/2019 devant le tribunal de 1ére instance de Ben Arous à 9H00.

2019T01491VEPA1

Vente aux en chères

Me Neggazi Jamel

Avocat

Avenue de la République - Gombalia

Matricule fiscal : 1191194/V/P/000

Tél : 72.214.173 / 94.553.525

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce relevant du tribunal de première instance de Tunis, sous le n° 176041996B, son siège social sis à AV.Mohamed V-Tunis(en sa qualité de créancier hypothécaire).

2/ Le débiteur assigné de la saisie : Madame Sawssen Bent Amor Shili, gérante de société, titulaire de CIN numéro 07335235 domicilié au A 8 rue Hédi Nouira -l' Ariana (en sa qualité de caution en numéraire des dettes de la société Amir Négoce, en la personne de son représentant légal).

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Maître Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à AV. de La République – Grombalia - Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de la vente est un lot d'une superficie de 197 m2 sis à Borj Cedria Oued Soltane - Soliman Riadh, tranche B, inscrit au registre foncier sous le numéro 68543 Ben Arous, sur lequel est bâti un logement composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. En ce qui concerne le rez – de chaussée il comprend un salon, une cuisine, un balcon, des escaliers et des toilettes, tandis que le premier étage est composé de quatre chambres, une salle de bain. La construction est récente, qui ne dépasse pas quelques années le parterre est composé de carreaux en marbre de Thala, de faïences, menuiserie intérieure en bois et menuiserie extérieure en aluminium, les équipements sanitaires sont nouveaux et saints conformément aux normes techniques, les escaliers sont en marbre de Thala, la cuisine est équipée avec toutes les nécessités, les espaces extérieurs sont aménagés et le local est équipé d'électricité, d'eau et de gaz naturel. Il est à signaler que le local est actuellement exploité en tant que jardin d'enfants à titre de location.

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre :

Le prix est de Quatre cent quarante trois Mille et neuf cent dinars (443 900dt000), sans considérer les frais de la poursuite qui seront déclarés le jour de l'audience.

6/ Date et lieu de l'enchère : Le Lundi correspondant au seize décembre deux Mille dix-neuf (16/12 /2019) près l'arrondissement des ventes immobilières du tribunal de première instance de Grombalia, à partir de neuf heures du matin.

7/Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours. Afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du tribunal de première instance de Grombalia ou l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2019R02462VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Ibtissem Ben Mokhtar

Avocate à la cour d'appel

27 Avenue Taib Mhiri - Immeuble Yasmina 2ème étage BUR n°7 Ariana

Tel : 54.188.397

MF : 951796/P

A la demande de : BH BANK (ex Banque de l'habitat) SA, IU : 0024588W, ayant son siège social au 18 Avenue Med VI Tunis.

Contre la partie saisie :

Mr Omar Ben Mbarek Ben Massoud Jbali, employé, CIN n°05147151 délivré à Tunis le 2/5/1998, demeurant au n°9 Rue Imam Sahnoune, Ben Arous.

A la diligence de : Maître Ibtissem Ben Mokhtar Avocate à la cour d'appel, sis au 27 Avenue Taib Mhiri - Immeuble Yasmina 2ème Etage Bureau n°7 Ariana - MF : 951796/P

Immeuble à vendre : La totalité des 140/500 parts indivises de la propriété dénommée «Dar El Amal» objet de TF n°15303 Ben Arous sise au 9 Rue Imam Sahnoun cité du Stade Ben Arous, constituant tout l'étage supérieure d'une Villa bâtie sur un lot de terrain de 360 m² composé de 3 chambres à coucher d'un salon / salle à manger d'une cuisine et d'une salle de bain.

Mise à prix : le prix des 140/500 parts indivises a été évalué à (168.000 ,000DT).

Date et lieu de la vente : Vendredi 13 décembre 2019 à 9 heures devant la chambre des criées au tribunal de Première instance de Ben Arous.

- Pour plus de renseignements, contacter le greffe du Tribunal de 1ère instance de Ben Arous ou au cabinet Maître Ibtissem Ben Mokhtar Avocate à la cour d'appel, sis au 27 Avenue Taib Mhiri - Immeuble Yasmina 2ème Etage Bureau n°7 Ariana.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix.

On peut visiter l'immeuble tous les jours et pour les étrangers, il faut se munir de l'autorisation de Mr le Gouverneur de la région.

2019R02476VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci dessous mentionné le Mercredi 18/12/2019 à l'audience des criées du tribunal de 1ère intance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

Avocat poursuivant : Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir MF: 646195 Q/P/M 000

Le poursuivant : La Société Tunisienne De Banque (S.A) représentée par son Président directeur Général, ayant son siège social Avenue Hedi Nouira Tunis MF: 001237 A/P/M000

Contre : Mohamed Ben Hamed Mtir (Créancier Principal), Agriculteur, CIN 04059154, demeurant à Sidi Brahim Outrdanine gouvernorat Monastir

Mohamed Ameur Belghith (Occupant), Gérant, CIN 04144026, demeurant à la Rue Mohamed Mhalla Monastir

Immeubles mis en adjudication : La Totalité de l'immeuble nommé «Boudriss» du titre foncier N°27121 Monastir composé de 3 parcelle 156-157-204, le premier parcelle 156 consistant en une terre agricole plantée des 6 oliviers dont sa superficie est de 791 m2, le deuxième

parcelle 157 consistant en une terre agricole plantée d'oliviers dont sa superficie est de 550 m2, le troisième parcelle 204 consistant en une terre agricole plantée des oliviers et des arbres dont sa superficie est de 83630 m2;

Mise à prix : le mise à prix est fixé à 528.563.500 DT outre les frais de poursuite.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir cosigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2019S01259VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3éme étage Sfax

*La partie poursuivante : Banque internationale Arabe de Tunisie, S.A. R,C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

*La partie saisie :

Chiheb ben ahmed yaaich , CIN01166261 demeurant à :

1/ 23 bis rue elkasba chez Moncef jmal Sfax

2/ Route gremda km 7 chez lassaad zweri sfax.

3/ avenue raed bjeoui banque d'habitat «B H» Sfax

* L'avocat poursuivant : Maître Adel Atuallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

* L'immeuble saisie :

L'immeuble dénommé «chiraz» objet du TF n° 62663 Sfax d'une contenance de 754 m2 sis à la route de gremda km7 au bord d'une rue Sfax consistant en un terrain d'une forme rectangulaire sur lequel est édifiée une villa d'une superficie couverte de 295m2 et un garage dans son coté nord ouest contenant une kitchenette, un parking et une réserve d'eau d'une superficie couverte de 53 m2.

La villa est composée d'une véranda couverte, une salle de réception, une salle de se jour, un hall, un couloir, une cuisine équipée, 3 chambres, une salle de bain moderne, une salle d'eau, une suite parentale contenant un couloir, une chambre, une toilette, une salle contenant un dressing.

La villa est caractérisée par des clôtures extérieures bien décorées, le sol en marbre, le toit en staff, l'architecture moderne et haut standing, les portes en bois, les fenêtres en aluminium et michelére et le sanitaire très moderne .l'immeuble est situé dans un endroit assez bien et équipée en électricité et en eaux potable.

L'immeuble est délimité du coté Sud par Hbib yaaich du coté est par une entrée d'où son entrée, du coté nord par ahmed Ammar et du coté nord les feux d'ahmed yaaich

* Mise à prix :(456.210.000 dt) frais en sus,

*La date et lieu de la vente : le 11/12/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax 2.

*Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah , rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X01372VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3éme étage Sfax

La partie Poursuivante :north,africa international bank, S.A, R,C : B110151997, sise à avenue kheireddine pecha lotissemant ennasim, monplaisir 1002 Tunis.

La partie saisie : Abderrazek Ben Mohamed ben hadj saad hamdi , gérant d'une société

CIN4321644 demeurant à la rue Khmir akwes nabeul

* L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

*L'immeuble saisie :

Les parts individes soient 1/3 dans le TFN 633123 Nabeul dénommé « Stara V» d'une contenance de 27250 m2 divisé en 27250 parts sis A la région mahrouha délégation bouaargoub gouvernorat Nabeul ,les parts indivises consistes en un terrain agricole

d'une contenance de 9083 m2 qui ne contient pas des complantations sur le quel est édifié des nouvelles constructions exploitées comme dépôt des produits alimentaires industriels dont une partie construite selon des normes modernes d'une superficie couverte de 100m2 au dessus duquel existe un 1ère étage non achevé sans toit par contre la partie adjacente du coté nord consiste en un garage en construction métallique et panneau sandwich basés sur des piliers en bétons d'une superficie couverte de 240m2 derrière laquelle existe une construction d'une superficie de 90m2 style traditionnel en bon état,

Toutes les constructions sont délaissés et nécessites l'entretient et l'aménagement,

L'immeuble est ouvert sur la route secondaire menant de machrouha vers makataa rmel.

*Mise à prix : (244.630.000 dt) frais en sus.

* La date et lieu de la vente : Lundi le 16/12/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilière du tribunal de première instance de grombalia.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignement s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Grombelia ou est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix, les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autirisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X01373VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière d'un immeuble immatriculé après rabais de 40%

Avocat poursuivant : Maître Chakroun Mondher avocat à la cour, sis à Sfax, avenue de l'armée, Imm. Laadhar 1ère étage.

Partie poursuivante : Société Tunisienne de Recouvrement des Créances STRC, représentée pour cette fin par son D.G dont le siège social est à 52 avenue L'habib Bourguiba 1001 Tunis, inscrite au registre de commerce du tribunal de 1ére instance de Tunis sous le n° B196131999, Matricule fiscal n° 719413J.

Partie poursuivie : Société « LA PIERRE FABRIQUEE » SPF S.A.R.L, représentée par son gérant, son numéro au R.C est inconnu, sis à Gabés route de Médenine km 1 (en sa qualité de débitrice).

Partie saisie :

Ennafti ben abdessamad ben dhaou el hemidi, agriculteur, demeurant à 4 rue Ali ben Jilani ben nasser Gabés (en sa qualité de caution hypothécaire).

Propriété à vendre : La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°1296 Gabés dénommé « Essaada 203 » situé au bord de la route entre rue Ali ben Jilani ben nasser et une autre rue délégation de Gabés ville gouvernorat de Gabés , une superficie de 326 mètres carrés .

L'immeuble consiste en un terrain sur le quel se trouve un bâtiment formé de 3 appartements avoisinés. Le premier se compose d'une viranda, un salon, deux chambres, un hall où se trouve une kitchinette une salle d'eau et un espace non couvert dans la partie ouest et un escalier extérieur conduisant à la surface. Le deuxième appartement contient un salon, une chambre, une cuisine, une salle d'eau et un hall non couvert dans le coin. Sud-ouest. Quant au troisième appartement on y trouve une viranda, deux chambres, un salon, une cuisine, un hall, une salle d'eau et un espace non couvert du coté ouest.

L'immeuble est limité au sud par Magid gheriani le long de 8.99 m, la limite est par la suite inclinée le long de 16.81m, à l'est par une voie publique rue Ali ben Jilani nasser le long de 12.52m, au nord par Salem ben nasser e1habassi le long de 16.99m, et à l'ouest par une rue son nom le long de 17.39m. La superficie de l'immeuble est de 326 mètres carrés dont 279m2 surface couverte.

Mise à prix : elle est estimée après rabais de 40% à cent vingt quatre mille six cent vingt dinars (124.620d.000) frais de l'adjudication en sus.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 09/12/2019 à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gabés sis à Gabés à partir de neuf heures du matin.

Visite de l'immeuble : Elle se fait tous les jours de la semaine pendant les heures du travail. Pour plus de renseignements tout intéressé peut s'adresser à l'avocat poursuivant maître Mondher Chakroun dans l'adresse de son cabinet ci-dessus indiqué ou au greffe du tribunal de première instance de Gabés où est déposé le cahier des charges - Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Les étrangers qui veulent participer à l'adjudication doivent au préalable avoir l'autorisation du gouverneur de Gabés. L'enchère se fait sur la base du prix d'adjudication évalué à cent vingt quatre mille six cent vingt dinars (124.620d.000).

- Les enchères sont obligatoirement portées par l'intermédiaire d'un avocat.

2019X01382VEPA1

Vente aux enchères publiques après rabais de 40%

Etude Me Mohamed Tahar Turki

Avocat à la cour de cassation. 31 Avenue Farhathache Sfax

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques le mercredi 11/12/2019 à 9 heure du matin et suivant à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax. 2 et conformément au cahier de charge objet de l'affaire n° : 1273 ventes aux enchères publiques.

Partie poursuivante : Banque Tunisienne de solidarité, société anonyme en la personne de son représentant légal, demeurant dans son siège social 56 avenue Mohamed V et dans son domicile éluchez Maître Mohamed Tahar Turki, Avocat à la cour de cassation. 31 Avenue Farhat hached Sfax Son, registre de commerce au tribunal de 1ére instance de Tunis est B1162831997 (Créancier)

Partie saisie : Nasser Harb, carte d'identité Nationale numéro 05366500 demeurant à cité el Habib 2 Sfax et au siège de son travail route de Gabés km 5.5 Kassas le marché du vendredi. (Débiteur)

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Tahar Turki, avocat à la cour de cassation. 31 avenue Farhat hached Sfax. Matricule fiscal : 630104/N/AIP/000.

Immeuble saisi : Les trois quart (3/4) dans l'indivision du terrain objet de la vente sis à la route de l'aéroport km 9 Sfax. et plus précisément dans la zone d'El Hageb sur une une subsidiaire desservie par le côté nord-ouest de la route et qui fait environ 300m dans une zone à forte population et qui est facilement l'accordable à l'eau courante et à l'électricité

Est limité au sud-ouest par un passage d'accès de 5m de largeur et au nord est par Sieur Slim Dammak et au sud-ouest par une rue et au nord-ouest par Sieur Rachid Dammak.

Ce terrain a été acquis par la partie saisie en vertu du contrat daté du 13/6/2013 et enregistré à la recette des finances de l'avenue Habib Bourguiba Sfax le 23/9/2013 sous le numéro 13103921.

Conformément au rapport et au plan de l'expert judiciaire commis suivant ordonnance du président du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 du 18/1/2019 sous le numéro 3750 ce terrain est clôturéau nord-ouest par un mur d'une hauteur de 2.20m et aux cotés sud est sud-ouest, sud est nord est pardes coins construits.

Ses mesures : commençant par le côté-sud est nord-est vers le sud-ouest avec une façade sur l'entrée de 27.75 m pour se diriger vers le nord-ouest avec une façade sur une rue 29.50 m et puis vers le nord-est 25.80 m puis vers le nord-ouest 1.35 m se dirigeant vers le nord est 3.50 m pour rejoindre le point de départ vers le sud-est 30.70 m.

Ce terrain ayant une superficie totale de 845 m2 et renfermant au côté nord-ouest nord est 4 poutres de fondation en bétons armés d'une hauteur de 70 cm.

Tous ceci conformément au PV de saisie immobilière opérée par l'huissier-notaire Me Norhén Hadj Taeib le 10/07/2019 sous le n° 5149 signifié à la partie saisie par le même huissier notaire suivant son PV du 16/7/2019 n 5149 et le Rapport de l'expert judiciaire Mr Mohamed Walha du 9/2/2019 commis suivant ordonnance du président du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 du 18/1/2019 sous le numéro 3750, et qui a estimé le prix de la totalité du terrain objet de la vente soixante mille dinars (60.000,000 DT).

Mise à prix : suite à la décision rendue le 11/12/2019 par la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 dans l'affaire 1273 de rabaisser la mise à prix de 40% elle sera fixée à trente six mille dinars (36.000,000 DT) pour les 3/4 du bien saisi outre les frais taxée par le tribunal privilégiées et qui sont fixées à 2.872,978 dinars et autres frais divers.

Observations :

- la visite de l'immeuble se fait aux jours et heures de travail, la vente se fait conformément aux dispositions ci dessus citées et la consultation du cahier de charge se fait soit au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 soit à l'étude de l'avocat poursuivant.

-pour participer aux enchères publiques il faut consigner le tiers de la mise à prix à savoir 12.957,659 DT.

-l'autorisation du gouverneur est exigées pour les étrangers.

2019X01384VEPA1

Avis de vente aux enchères publiques d'un immeuble à la suite de sa folle Enchère

Demandeurs de la revente de l'immeuble en vertu de sa folle enchère

Les héritiers de Habib Kechaou qui sont :

1. Ratiba Bent Houcine Daoud, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n° 01197827 demeurant route de Lafrane km 7 Impasse Kechaou Sfax.

2· Ibtissem Bent Habib Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n° 05258128 demeurant route de Lafrane km 7 Impasse Kechaou Sfax.

3. Izdihar bent Habib Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n° 05275501 demeurant route de Lafrane km 7 impasse Kechaou Sfax

4· Thouraya Bent Habib Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n° 08328633 demeurant route de Lafrane km 7 impasse Kechaou Sfax

5- Ikram Bent Habib Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n° 08417933 demeurant route de Lafrane km 7 impasse Kechaou Sfax.

6- Feiza Bent Habib Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n° 08173256 demeurant route de Lafrane km 7 impasse Kechaou Sfax.

7- Ines Bent Habib Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n° 08766747 demeurant route de Lafrane km 7 Impasse Kechaou Sfax

8 - Wassim Ben Habib Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n° 08766748 demeurant Route de Lafrane km 7 impasse Kechaou Sfax

Les codébiteurs saisis :

1- Sami Ben Ali Kechaou, ouvrier journalier, titulaire de la carte d'identité nationale n° 01290226 en date du 24/07/2003, domicilié rue des Fatimides n° 199 Gremda Sfax.

2-Assma Bent Ali Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n° 01200818 en date du 23/09/1996, demeurant Avenue Bourguiba Maison 923 Gremda

Sfax.

3- Ratiba Bent Ali Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n° 01010126 en date du 9/2/1994 demeurant avenue Bourguiba Gremda Sfax.

4- Kamel Ben Ali Kechaou, ouvrier journalier, titulaire de la carte d'identité nationale n° 50540121 demeurant route de Lafrane km 7 impasse Kechaou Sfax.

5 - Amira Bent Mounir Kechaou, femme au foyer, demeurant route de Lafrane km 7 impasse Kechaou

6 - Slim Ben Mounir Kechaou, ouvrier journalier, demeurant route de Lafrane km 7 impasse Kechaou Sfax.

7- Lobna Bent Taoufik Jemal, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n° 05286769 demeurant Avenue Majida Boulila Sfax.

8- Mouna Bent Taoufik Jemal, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n° 05264063 demeurant Avenue Majida Boulila Sfax.

9- Leila Bent Taoufik Jemal, femme an foyer, demeurant Avenue Majida Boulila Sfax.

10- Fatma Bent Taoufik Jemal, femme au foyer, demeurant Avenue Majida Boulila Sfax

11 - Naoufel Ben Taoufik Jemal, ouvrier journalier, demeurant Avenue Majida Boulila Sfax

12 - Amira Bent Taoufik Jemal, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n°11015707 demeurant avenue Majida Boulila Sfax.

13 - Aouatef bent Habib Hdiji, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale 01296273, demeurant à immeuble Tej Sfax.

14 - Fathi Kechaou, ouvrier journalier, titulaire de la carte d'identité nationale n° 01035584, demeurant route de Lafrane km 7 rue des Fatimides Sfax.

15 - Rachida Kechaou femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n° 01139514 demeurant route El Ain km 7 impasse El Kahla Sfax,

16 - Fathia Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n° 01150894 demeurant route de Lafrane km 8 Sfax,

17· Imen Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n° 08842805 demeurant route de Lafrane km 7 impasse Kechaou Sfax.

Le fol enchérisseur :

1- Sami ben Ali Kechaou, ouvrier journalier, titulaire de la carte d'identité nationale n° 01290226 en date du 24 /07/2003, domicilié rue des Fatimides n° 199 Gremda Sfax.

Montant de l'adjudication prononcée à son profit : dans le cadre de l'affaire des ventes immobilières n° 1178 en date du 09/01/2019 devant le Tribunal de Première instance de Sfax 2 l'adjudication a été prononcée au profit du fol enchérisseur pour un prix de deux cent trente mille dinars (230.000,000 dinars) avec le tiers des frais Judiciaires taxés pour un montant de trois mille cinq cent quinze dinars 868 millimes (3.515,868)

L'avocat poursuivant : Maître Nejib Feki avocat à la cour de cassation ayant son étude 11 rue Taieb Mhiri 3000 Sfax. M.F. : 1684450YAP000.

Immeuble saisie :

L'immeuble qui est désigné comme le deuxième immeuble par le rapport d'expertise est une parcelle de terrain sur laquelle la construction d'un borj a été édifié sise route de Gremda km 7 Sfax l'ensemble de la parcelle couvre une superficie de 1446 mètre carrés mesurant de son angle Sud Est vers le Nord 49,07 mètres puis vers l'Ouest 22,71 mètres puis vers le Sud 0.45 mètres puis vers l'Ouest 8.39 puis vers le Sud 14.66 mètres puis vers l'Est 6 mètres puis vers le Sud 32.31 mètres puis vers le Sud avec une déviation à l'Est 8.63 m puis vers l'Est 12.18 mètres puis vers le Nord avec une déviation à l'Est 4.34 mètres puis vers l'Est 5. 95 mètres.

Limitée au Sud par un passage à l'Est par Kamel Kechaou au Nord par Jribi à l'Ouest par le troisième immeuble indiqué ci-dessous d'un côté el un passage privé de l'autre côté.

Le Borj couvre une superficie de 315 m² et se compose d'un garage d'une cour d'un hall, d'une chambre ouvrant à l'Ouest comportant une petite pièce, une chambre ouvrant au Sud, une chambre ouvrant à l'Est comportant une petite pièce, des escaliers et un couloir, une cuisine une salle d'eau et une salle toilette.

Mise prix de la folle enchère : En vertu des dispositions de l'alinéa deux de l'article 446 du code de procédure civile et commerciale, le saisissant fixe la mise à prix à cent soixante neuf mille huit cents dinars en sus des frais taxés (169.800,000d).

Date de folle enchère : Le Mardi dix sept décembre deux milles dix neuf (17/12/2019) à neuf heures du matin et heures suivantes à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax 2 troisième secteur 4 rue Ahmed Aloulou près de la section de caisse Nationale de Sécurité Sociale de Sfax.

Visite de l'immeuble : Est possible au cours des horaires des heures de travail administratif :

Pour d'amples renseignements contactez le greffe du Tribunal de Première instance de Sfax 2 où- est déposé le cahier des charges ou l'étude de l'avocat poursuivant Maître Nejib Feki avocat à la cour de cassation sise 11 rue Taieb Mhiri Sfax.

2019X01385VEPA1

Notification de Vente aux enchères

Le lundi seize décembre deux milles dix-neuf (16/12/2019) et à partir de neuf heure du matin et à la chambre des criées près le tribunal de première instance de Médenine, aura lieu l'adjudication d'un immeuble aura lieu la mise en vente de l'immeuble désigné en dessous selon les conditions suivantes :

1) Partie créancière saisissante : Banque EL Baraka Tunisie en la personne de son représentant légal, société anonyme, dont numéro de registre de commerce est B137451996 à Tunis, ayant matricule fiscale sous le numéro FPM031041, demeurant 88, Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis, ayant élu domicile en l'étude de son avocat Maître Mohamed Kemicha, Avocat près la cour de cassation, sise N°1, Rue Taieb Mehiri Kairouan.

2) Partie débitrice saisie : Kamel Ben Ali Ben Mohamed Makhtoumi, titulaire de la CIN n° 05599824, Médecin spécialiste, demeurant route Médenine km 01 Zarziss Gouvernerat de Médenine

3) Avocat poursuivant : Maître Mohamed Kemicha, l'avocat près la cour de cassation, dont étude sise N°1 Rue Taieb Mehiri Kairouan, titulaire de la matricule fiscale N° 000/P/A/765060N.

4) Immeuble mis en vente :Tout l'immeuble objet du titre foncier N°49770 Médenine dite "Zeineb" acquit par le débiteur selon une référence du dépôt de transcription datée le 14/04/2017 dépôt Médenine, volume 1 n°691 et le numéro du titre délivrée est 08/69765; situé à la circonscription «Il Ogla» de la délégation Zaraiss Gouvernerat Médenine, et il se consiste de toute la parcelle n° 102 extraie du titre n°39009 d'une contenance de 1073 m2 divise en 1073 parts.

L'immeuble saisi consiste en une terre nue clôturer de la côte "Jawf" et limité de ce même côté par la parcelle n° 105 au long de 23.25 mètre, le coté Est est limité par un passage privé conduisant vers la parcelle n° 105 puis vers une propriété tiers au long de 43.85 mètre. Le coté de Qibla est limité par une piste reliant la route Djerba Zarziss et l'immeuble saisi, le côté Ouest est limité par la parcelle n°83 revenants aux héritiers "Msalem" au long de 54.40 mètre. Cet immeuble peut être alimenté en eau potable et en électricité.

5) Le prix d'ouverture : La valeur de l'immeuble objet de la vente est fixée à cent soixante et onze mille et six cent quatre-vingt dinars (171.680,000 dt). Cette valeur est considérée comme prix d'ouverture.

6) Visite et aperçu du Bien : La visite du bien se fait durant les horaires administratifs. Pour plus d'informations, prière contacter l'Etude du Maître Mohamed Kemicha, l'avocat, sise rue Taieb Mhiri n°1 - Kairouan, le chargé du suivi, ou la greffe du tribunal de première instance de Médenine où est déposé le cahier de charge, et la surenchère ne doit être faite qu'à travers un avocat et toute personne souhaitant acheter doit mettre en caution le tiers du prix d'ouverture, ou fournir un chèque bancaire certifié ou une garantie bancaire.

2019403487VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Mohamed Rekik

Avocat à la cour

Tel : 71 723 999

MF : 0760056 W

Poursuivant : Qatar National Bank, en la personne de son représentant légal dont le siège social est à l'Avenue Cité des Sciences, Centre Urbain Nord; Tunis RC n°B122251996.

Partie saisie : Mr Hafedh Hsairi, son domicile est à la route de Mahdia Klm 2,5 rue 613 Sfax. CIN n° 05079194

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Rekik 29 Avenue de l'Indépendance Ariana Bureau B 312.

Immeuble à vendre : La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°117077 Sfax dénommé «Wafa» Titre bleu n°02/93068, d'une superficie de 2535 m² situé à la Délégation Ben Sahloun, Agareb gouvernorat de Sfax, à la zone industrielle Agareb. Il s'agit d'un lot de terrain nu contenant d'anciens arbres d'amende.

Mise à prix : 88.725,000 DT en vertu de l'expertise de Mr Sassi Ben Ali, l'expert judiciaire.

La visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le mercredi 18/12/2019 à partir de 9 heures à la chambre des criées auprès de tribunal de première instance de Sfax 02.

2019403502VEPA1

Avis aux créanciers

Décision d'ouverture des procédures de distribution

Affaire n°17

Date de la décision : 30/10/2019

Nous Haifa Mazigh, juge commissaire chargé de distribution des deniers au tribunal de première instance de Tunis 2,

Vu la requête déposée par Me Karim Boulasbaa pour le compte de : 1/Jed Khanbouchi, 2/Ali Mathlouthi, 3/Slim Garfi, 4/Amor Zenaidi, 5/Noureddine Ghidhaoui, 6/Karim Hamrouni, 7/Kilani Habhoubi, 8/Abdelkrim Ziadi, 9/Mohamed Ben Arbia, 10/AbdelKader Saidi, 11/Sami Gtari, 12/Kilani Mathlouthi, 13/Salim Ben Chargra, 14/Habib Saidi contre la société de mise en valeur et de développement agricole « palais de la reine Alyssa » en la personne de son représentant légal et des créanciers déclarés 1/ Le receveur des finances à Soliman, 2/ La douane Tunisienne tendant à distribuer le montant de (76.332D.773) produit de la vente du matériel et des biens appartenant à la défenderesse la société de mise en valeur et de développement agricole "palais de la reine Alyssa" en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce sous le numéro B0757166.

Vu le certificat de situation des deniers consignés à la recette des finances de Soliman d'un montant de 76.332D.773 suivant quittance numéro M000692 du 04/01/2019 qui est le produit de la vente aux enchères publiques à l'encontre de la société de mise en valeur et de développement agricole « palais de la reine Alyssa » en la personne de son représentant légal suite à une saisie exécutoire du 02/10/2017 et vente aux enchères publiques du 27/02/2018.

Vu les dispositions de l'article 466 et suivants du code de procédure civile et commerciale

Nous ordonnons l'ouverture des procédures de distribution en application des dits article du dit code.

2019T01501VEPA2

Mise en faillite

SOTUFCA

Identifiant registre national : 927260V/A/M/000

Suivant décision du tribunal de première instance de Béja statuant en chambre de conseil du 7/11/2019 relative à l'affaire n°42 concernant la société "SOTUFCA", enregistrée registre National n° 927260V/A/M/000.

Il a été décidé ce qui suit :

- Confirmation de l'Etat de cessation de paiement de la société SOTUFCA et ce à partir du 01 juillet 2018

- La nomination du juge Monsieur Mohamed Anis Khelifa en tant que juge commissaire.

- La nomination de Monsieur Naim Kaabi en tant Syndic de Faillite élisant domicile à Appartement A 24 Immeuble ZARRAD, Lac 2.

Pour plus de renseignements, contactez-les n°71198055.

2019R02479VEPA2

Avis de cession d'une société à autrui

En vertu de la décision émanant du tribunal de 1ére instance de Sousse, relative à l'affaire n°5261, en date du 09/07/2019, il a été décidé de céder à autrui la titalité de la siciété « Thermal Oasis Hôtel » 1069952X, et de désigner l'expert Judiciaire Jamel El Kamel en qualité d'administrateur judiciaire.

2019S01256VEPA2

FAILLITE

Société de Carrelage & Marbre de Mahdia

Zone industrielle route de Sfax - Mahdia

Mat Fiscal : 496043 N

R. C : N° B 11962200

Suivant jugement rendu par le Tribunal de 1ère instance de Mahdia le 30.10.2019 dossier conciliation judiciaire sous n° 04/2017 ordonne la faillite de la société de carrelage et de Marbre de Mahdia et ayant nommé :

Date de cessation de paiement : 7/3/2017.

Juge commissaire : M. Le Juge commissaire au tribunal de 1 ère instance de Mahdia.

Syndic : M. Salem Boujnah.

Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créances au Syndic dans les 15 jours à partir de la parution du présent avis à l'adresse suivante : Rue Tarak Ibn ZIAD à Moknine Téléphone : 98.406776.

2019S01263VEPA2

Jugement de liquidation

Société, «Iskander de confection»

SARL au Capital de 65.000,000 Dinars

Siège social : 39 rue Japon Monplaisir Tunis

R.C : B127191996

MF : 539487B

En vertu du jugement n°96643/2018 rendu en premier ressort par le Tribunal de première instance de Tunis le 14/09/2018, il a été décidé le remplacement de Mr Zied Triki par Mr Slah Guedouar pour la liquidation de la société Iskander de confection et la nomination de Mme Zina Thamri en qualité de juge -commissaire.

Il appartient aux créanciers de présenter, dans un délai de 15 jours. la liste de leurs dettes ordinaires et privilégiées au liquidateur sus indiqué, soit directement contre décharge a son bureau sise à 2 bis rue Argentine Imm Argentina 5éme étage Bureau n° 4 Belvédère Tunis soit par lettre recommandée avec accusé de réception.

2019403471VEPA2

Société AVICENNE PRIVATE BUISINESS SCHOOL APBS

Siège social : 90 Avenu Mohamed V 1002 Beb Bher Tunis

MF : 761182/F/A/M/000

CNSS : 234713-70

En vertu de décision de Madame Somaia Khaireddine sous juge en chef du tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire n° 897 en date de 28/10/2019 il a été décidé l'ouverture des procédures du règlement judiciaire au profit de la société AVICENNE PRIVATE BUISINESS SCHOOL APBS et l'ouverture d'une période d'observation de neuf mois en maximale et la désignation du juge madame Safa Alrotazi comme Juge commissaire confiée pour le dossier et l'administrateur judiciaire Slaheddinne Slim pour étudier le programme de redressement déposé par la société demandeur de règlement et donner son opinion et le modifier cette programme dans les cas de nécessite et contrôler le travail de gestion et de déposer dans un délais de deux moins un rapport préliminaire de la situation économique et financière et sociale de la société et un rapport d'inventaire de matériel et son évaluation et de déposer son travail final au Juge commissaire dans un délais de quatre moins à partir de la datte de cette décision. Tout créancier doit présenter l'état de ses créances avec toutes les pièces justificatives au bureau de l'administrateur judiciaire sis au Av 10 décembre 1948 immeuble SAADI tour AB 6ème Etage Bureau A22 Menzeh 4 dans un délai de trente (30) jours pour les créanciers résidents en Tunisie et soixante (60) jours pour les créanciers résidents hors de Tunisie à partir de la parution de l'annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

2019403501VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire de la société confection de SUD S.A

STE confection de sud S.A

Au capital de 200.000 DT

Siège social : 71, Rue Radhia Haded 1000 Tunis

TVA 614524M-A-M-000

RC Tunis B 1136771997

Les actionnaires de la société CONFECTION DU SUD S.A, au capital de 200.000 dinars, sont invités à assister la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le samedi 14/12/2019 à 09 heures au bureau sis â 71 rue Radhia Haded, 1000 Tunis.

Selon l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital social de la société par créances compte courant des actionnaires.

- Questions diverses.

2019T01494SANB3

Société de mise en valeur et de développement Agricole

«EZZITOUNA»

Société anonyme au capital de 460.000DT

Siège Social : N° 11 Rue 10624 Ibn Cina Montfleury

M.F : 497529 L - N - M - 000

RC : Tunis B 14996 -1996

Les actionnaires de la société SMVDA ZITOUNA, sont invités à assister la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tient le samedi 14/12/2019 à 10 heures au bureau sis à 71 rue Radhia Haded, 1000 Tunis Selon l'ordre du jour suivant :

• Approbation des comptes des exercices 2014/2015, 2015/2016, 2016/2017,2017/2018 et 2018/2019 et au 31/08/2019.

• Approbation des rapports de gestion du conseil d'administration des exercices 2014/2015, 2015/2016, 2016/2017, 2017/2018 et 2018/2019.

• Lecture des rapports du commissaire aux comptas des exercices du 2014 à 2019 et au 31/08/2019.

• Approbation de la distribution des bénéfices éventuelle.

• Quitus aux membres de conseil d'administration pour leurs gestions des mêmes exercices et au 31/08/2019.

• Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

• Etude et étendu sur la situation générale de la société.

• Questions diverses.

2019T01495SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2019

Société BIEN VU

Société anonyme

Au capital de 2.451.481,000

Siège social : 29, Avenue de Paris 1001 - Tunis

RC : B147341999

MF : 645015Q

N°d'affiliation : 144105-60

Messieurs les actionnaires de la société BIENVU - SA sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le vendredi 29 novembre 2019 à 10 h du matin au siège de la société BIENVU- SA sis 29, Avenue de Paris 1001 - Tunis, afin d'examiner les points suivants :

1/ Nomination des membres du conseil d'administration de la société

2/ Mettre Fin à la mission d'administration judiciaire

3/ Examen du Business Plan des activités régie et hôtel et sur un horizon de 5 ans.

4/ Examen du rapport des experts pour évaluer les actions de la société

5/ Examen de l'avancement des travaux de l'expert chargé de lever les réserves reprises dans les rapports des commissaires aux comptes pour les exercices comptables 2013, 2014, 2015 et qui ont conduit à un refus de certification des comptes.

6/ Examen du devenir de la branche régie au vu de la loi des collectivités locales.

7/ Examen de l'autorisation à l'administrateur judiciaire d'Insérer la décision de refus des comptes par l'assemblée générale ordinaire du 8 mars 2019 dans le registre national des entreprises.

8/ Questions diverses.

2019T01503SANB3

Convocation

Société ALLIANCE S.I.C.A.F.

SA. au capital de 5 000.000 dinars

Zone industrielle - 2013 ben Arous

IU: 539012S

Les actionnaires de la Société ALLIANCE SICAF sont convoqués à la réunion des assemblées Générales Ordinaire qui auront lieu le 19/12/2019 au siège social :

1. La première à 09 h à comme ordre du jour :

- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration sur les exercices 2007, 2008 et 2009 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2007, 2008 et 2009 ;

- Approbation des bilans, état de résultats et tous les documents annexes relatifs aux dits exercices;

- Affectation du résultat des exercices 2007,2008 et 2009 ;

- Approbation des conventions relevant des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre desdits exercices;

- Renouvellement du mandat des administrateurs;

- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes;

- Questions diverses.

2. La 2ème à 10 heures à comme ordre du jour :

- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration sur les exercices 2010, 2011 et 2012;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2010, 2011 et 2012 ;

- Approbation des bilans, état de résultats et tous les documents annexes relatifs aux dits exercices;

- Affectation du résultat des exercices 2010, 2011 et 2012 ;

- Approbation des conventions relevant des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre desdits exercices;

- Renouvellement du mandat des administrateurs;

- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes;

- Questions diverses.

3. La 03ème à 11 heures à comme ordre du jour :

- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration sur les exercices 2013, 2014 et 2015 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2013,2014 et 2015 ;

- Approbation des bilans, état de résultats et tous les documents annexes relatifs aux dits exercices;

- Affectation du résultat des exercices 2013, 2014 et 2015 ;

- Approbation des conventions relevant des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre desdits exercices;

- Renouvellement du mandat des administrateurs;

- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes;

- Questions diverses.

4. La 04ème à 12 heures à comme ordre du jour :

- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration sur les exercices 2016, 2017 et 2018;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2016, 2017 et 2018 ;

- Approbation des bilans, état de résultats et tous les documents annexes relatifs aux dits exercices;

- Affectation du résultat des exercices 2016,2017 et 2018 ;

- Approbation des conventions relevant des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre desdits exercices;

- Démission de M. Habib CHERIF du poste d'administrateur;

- Renouvellement du mandat des administrateurs;

- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes;

- Questions diverses.

2019R02470SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 07 décembre 2019

TUNISIAN CLINIC ALYSSA

Société anonyme au capital de 3.780.000 dinars

Siège social : rue du LAC LEMAN, 1053-les berges du LAC

R.C : 160571998

M.F : 615319 NAM 000

Messieurs les Actionnaires de la société Tunisian Clinic ALYSSA SA au capital de 3 780 000 DT dont le siège social est à la rue du Lac Léman 1053 les Berges du Lac Tunis sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le samedi 07 décembre 2019 à 09 heures au siège de la société, Rue du Lac Léman 1053, les Berges du Lac, Tunis afin de délibérer sur l'ordre du jour suiant :

- Réduction du capital social.

2019R02471SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale ordinaire

Compagnie générale des investissements touristiques « COGIT» société anonyme au capital de 9.600.000 dinars

Siège social : Zone industrielle Ben Arous BP 295

MF : 633731Z/A/M/000

RC : B17151999

CNSS : 318033-67

Les Actionnaires de la compagnie générale d'investissement touristique «COGIT» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi 12 décembre 2019 à 10H à l'adresse suivante : Résidence Nord Hilton Rue Micipsa Immeuble E3 Appartement n°7 4éme étage Tunis Belvédère 1082 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard de tenue de l'assemblée générale

2. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2018;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif à 2018 ;

4. Approbation, s'il ya lieu, des comptes relatifs à 2018

5. Approbation s'il y a lieu des conventions règlementées prévues par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales de 2018;

6. Affectation du résultat de 2018 ;

7. Quitus à donner aux administrateurs;

8. Fixation du montant des Jetons de présence

9. Nomination des administrateurs pour les exercices 2019, 2020 et 2021

10. Nomination des commissaires aux comptes pour les exercices 2019,2020 et 2021

11. pouvoir pour l'accomplissement des formalités;

12. Questions diverses.

2019R02472SANB3

Convocation

LA SOCIETE HUILE DU NORD OUEST

Société anonyme

Au capital social de 200 460 DT

Siège social : N°2 rue Mohamed Salah Dridi - 2073 Ariana

R.C : B1422002

M.F : 779753 K

CNSS : 00154169-36

Messieurs les actionnaires de la société Huile du Nord Ouest sont convoqués le jeudi 12 décembre 2019 à 10 heures du matin au siège de la société pour l'assemblée générale ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner le retard et les modalités de tenue de l'assemblée;

- Approbation des rapports du conseil d'administration sur la marche de la société pendant les exercices arrêtés au 31 décembre 2014 à 2016 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes et approbations des états financiers de ces exercices et sur les conventions réglementées;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats;

- Renouvellement des mandats des administrateurs;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Pouvoirs pour formalités.

2019R02475SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La société tunisienne des accumulateurs «NOUR»

S.A au capital de 1500 000 dinars

Siège social : Route de Sousse km 6-2033-Mégrine

Matricule fiscal : 2386 S/A/M/000

Registre de commerce n°B156161997

Messieurs les actionnaires de la société tunisienne des accumulateurs NOUR «STA-NOUR» sont convoqués à se réunir en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social sise Mégrine Route de Sousse km 6, le lundi 22 novembre 2019 à 12 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif aux exercices 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2018.

3- Approbation s'il y a lieu de ces rapports ainsi que les bilans et tous les annexes à ces états relatifs aux exercices 2018.

4- Quitus à donner aux administrateurs pour leurs gestions durant les exercices 2018.

5- Affectation des résultats des exercices 2018.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leurs dispositions au siège social durant le délai légal.

2019R02480SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société HOTELIERE abou sofiane S.A

Au capital de 7000.000 dinars

Siège Social : Hôtel Abou Sofiane - Port El Kantaoui - Hammam-Sousse

Messieurs les actionnaires de la société Hôtelière Abou Sofiane, sont invités à l'assemblée générale Ordinaire qui aura lieu samedi 07 décembre 1019 à dix heures au Siège Social de la société en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant.

1- Lecture du Rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société de l'exercice 2018.

2- Lecture des Rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

3- Approbation s'il y' a lieu du bilan et des états financiers de l'exercice 2018.

4- Affectation des Résultats de l'exercice 2018.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs.

7- Approbation s'il y'a lieu des opérations prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

2019S01261SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société HOTELIERE abou sofiane S.A.

Au capital de 7000.000 dinars

Siège Social : Hôtel Abou Sofiane - Port El Kantaoui - Hammam-Sousse

Messieurs les actionnaires de la société Hôtelière Abou Sofiane, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu samedi 07 décembre 2019 à onze heures au siège social de la société en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Décision de continuation de l'activité.

2019S01262SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MF : 1031918TPM000

Adresse zone industrielle Essouassi

Les actionnaires de la société ABATTOIR AVICOLE ESSOUASSI «DORRA» sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 6 décembre 2019 à 10 h au siège de la SICAR INVEST

L'ordre du jour :

- Ouverture de la séance

- Lecture des états financiers exercice 2018

- Discussion et approbation

- Questions divers.

2019S01264SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MEHDOUI DE PROMOTION IMMOBILIERE

SA AU capital de 9.741.855 dinars

S.S : av Abdlhamid el Khadhi Sousse

RC : B099541207

MF : 1032133 WAM 000

Messieurs les actionnaires de la société Mehdoui de promotion immobilière « someprim» sont invités à assister a l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 07/12/2019 à 11 H au siège de la société, à l'effet de délibérer l'ordre du jour suivant :

Lecture et approbation du rapport de l'activité du conseil d'administration et du commissaire aux comptes de l'exercice 2018 - Approbation des états financiers 2018 et affectation des résultats

- quitus aux admnistrateurs - élection un membre du conseil

- Questions diverses.

2019S01266SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de TOURISME HOTEL SAMARA

SA au capital de 5.078.985 dinars

Siège social : av George Gorce Sousse

RC : B111488199

MF : 004759 LAM 000

Messieurs les actionnaires de la société de tourisme «HOTEL SAMARA» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 07/12/2019 à 10 H au siège de la société, à l'effet de délibérer l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de l'activité du conseil d'administration et du commissaire aux comptes de l'exercice 2018

- Approbation des états financiers 2018 et affectation des résultats

- quitus aux administrateurs - élection un membre du conseil

- Questions diverses

2019S01267SANB3

Société Plast Injection

MF : 1311821T/A/M

Monsieur les actionnaires de la société Plast Injection sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire pour les exercices comptables 2014 et 2015 qui se tiendra mardi le 10 décembre 2019 à 11H au siège de Sim Sicar Sise au Alin Savary cite les jardins II Bloc B 3éme étage 1002 Tunis Belvédère.

2019S01269SANB3

SOCIETE D'ENVIRONNEMENT ET DE PLANTATION M'DHILLA (GAFSA)

Assemblée générale ordinaire

Société anonyme

R.C : B1711202012

M.F : 1229526Y/A/M/000

N° AFF : 30989274

Messieurs les actionnaires au capital de la société d'environnement et de plantation de M'dhilla (GAFSA) sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaires qui se tiendra le mardi 26 novembre 2019 au siège social de la société à 10 heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion de l'exercice 2017.

2. Lecture et approbation des états financiers de l'exercice 2017.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2017.

4. Approbation des conventions réglementées (l'article 200 du CSC).

5. Affectation du résultat de l'exercice 2017.

6. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

7. Quitus aux administrateurs

8. Pouvoir à donner.

2019D00119SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

Société CENTRALE LAITIERE DE BIZERTE « CLB »

Société Anonyme au capital de 5 950 000 DT.

Siège Social : Utique, Route des Ruines 7060 Bizerte Identifiant

Unique : 1325704 M

N° CNSS : 278501-14

Suivant Procès-verbal du conseil d'administration en date du 17/10/2019 enregistré à la recette des finances Ras Jebel le 28/10/2019 sous le numéro 19702824, numéro de quittance M070956.

* Le conseil d'administration décide à l'unanimité de convoquer une assemblée générale extraordinaire le jeudi 21 novembre 2019 à 11h00 au siège de la société CLB sis à la route des Ruines- Utique 7060 Bizerte afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Continuité de l'activité de la société.

2- Pouvoirs pour formalités

* Dépôt :

Copie de Conseil d'administration du 17/10/2019.

2019W00289SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

Société NATILAIT.

Société anonyme au capital de 6 350 000 DT.

Siège social : Utique, route des Ruines 7060 Bizerte

Identifiant Unique : 1337333 T

N° CNSS : 278643-59

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 17/10/2019 enregistré à la recette des finances Ras jebel le 28/10/2019 sous le numéro 19502822, numéro de quittance M070938.

- Le conseil d'administration décide à l'unanimité de convoquer une assemblée générale extraordinaire le Jeudi 21 novembre 2019 à 9h30 au

siège de la société NATILAIT sis à la route des Ruines- Utique 7060 Bizerte afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation de capital social de la société ;

2- Modification corrélative des statuts ;

3- Continuité de l'activité de la société;

4- Pouvoirs pour formalités ;

- Dépôt :

- Copie de Conseil d'administration du 17/10/2019.

2019W00290SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

La cinquième saison

Société anonyme au capital social de 8.000.000 DT

Siége Social : Immeuble Amen Bouhaira, 3éme étage, rue du LAC Windermere, 1053, les berges du LAC. Tunis

Matricule fiscal : 0036174Q

Les actionnaires de la société LA CINQUIEME SAISON sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire, prévue pour le jeudi 12 décembre 2019, à neuf (9) heures au siège de la société sis à l'immeuble Amen Bouhaira, 3ème étage, rue du Lac Windermere, 1053, les Berges du Lac, Tunis - Tunisie, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et des délais de convocation;

2. Prise d'acte et approbation de la nouvelle composition du capital social de la société;

3. Adoption de nouveaux statuts pour la Société; et

4. Pouvoirs pour formalités.

2019403466SANB3

Convocation à l'AGO des actionnaires

Société SAGES CAPITAL

SA au capital de 500.000 DT

Siège social : Imm. Molka Bur, B5-B6, Les Jardins du Lac 1053 Tunis

MF : 961710/W/A/M/000

RC : B2428492006

Messieurs les actionnaires de la société SAGES capital s.a. sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 13 décembre 2019 à 10 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'assemblée;

2. Lecture des états financiers afférents à l'exercice 2018 ;

3. Lecture du rapport du Conseil d'Administration afférent à l'exercice 2018 ;

4. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2018 ;

5. Approbation du rapport du conseil d'administration afférent à l'exercice 2018 et des états financiers clos au 31 décembre 2018 ;

6. Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2018 ;

7. Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

8. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2018 ;

9. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2018 ;

10. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2019403476SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société POLYCLINIQUE MONTPLAISIR

Société Anonyme

SA au capital de 4 4 600 000 dinars

Siège social : Av. Mohamed V- 03 Rue Elless Montplaisir Tunis

M.F : 889310X/A/M/000

R.C : B2438862004

Le conseil d'administration convoque messieurs les actionnaires en assemblée générale ordinaire le 12 décembre 2019 à 18 :30 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation éventuelle du rapport d'activité du conseil d'administration de l'exercice 2018

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Examen et approbation éventuelle des états financiers de l'exercice 2018.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'année 2018.

6. Fixation des jetons de présence.

7. Elections des membres du conseil d'administration pour le mondât 2019 /2020 / 2021.

8. Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2019 / 2020 / 2021.

2019403485SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société POLYCLINIQUE MONTPLAISIR

Société Anonyme

SA au Capital de 44 600 000 dinars

Siège social : Av. Mohamed V- 03 Rue Elless Montplaisir Tunis

M.F : 889310X/AIM/000

R.C : B2438862004

Le conseil d'administration convoque messieurs les actionnaires en assemblée générale extraordinaire le 12 décembre 2019 à 20 :00 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital.

2. Mise à jour des status.

2019403486SANB3

Convocation à l'assemblée générale

Société de développement et d'aménagement Touristique de Tabarka SAL

19, rue des jasmins immeubles T.S.R nouvelle Ariana 2080

MF : 0031450V/A/M/000

Identifiant Unique : 0031450V

En liquidation

Messieurs les actionnaires de la société de développement et d'aménagement Touristique de Tabarka «Montazah Tabarka» sont convoqués à l'assemblée générale de la société qui se tiendra le 12 décembre 2019 (12/12/2019) au bureau du liquidateur sis à la résidence Sana Business centre pavillon à bureau A18, 6éme étage Centre Urbain Nord Tunis à 10 heurs du matin et ce à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

- La situation financière de la société

- Le plan de liquidation

2019403490SANB3

Convocation aux assemblées générales ordinaire & extraordinaire

Société d'exploitation et de développement touristique SEDT «HOTEL THALASSA MAHDIA»

SA au capital de 6.786.100 D

Siège social : Rue Charles Nicole Imm Maram Palace app B4-4 Menzah 4-1004 Tunis

MF : 043075FA/M/000

CNSS : 235348-26

Les actionnaires de la société d'exploitation et de développement Touristique sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire des associés qui se tiendra vendredi 20 décembre 2019 à 11h à l'hôtel Royal Thalassa Monastir,

Cette réunion aura pour ordre du jour.

1. Examen du rapport du conseil d'administration relatif à l'année 2018.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'année 2018.

3. Examen et approbation des états financiers de l'année 2018.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5. Quitus aux administrateurs relatif à la gestion 2018.

6. Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2018.

7. Nomination des membres du conseil d'administration.

8. Nomination - d'un commissaire aux comptes.

Les actionnaires sont également invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés qui se tiendra à 11h30 pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Statuer sur la continuité d'exploitation conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2. Transfert du siège social.

2019403491SANB3

Convocation aux l'assemblées générales ordinaire & extraordinaire

Société Touristique de gestion Hôtelière STGH

«HOTEL ROYAL THALASSA MONASTIR»

SA AU CAPITAL DE 7.800.000 D

Siège social : Rue Charles Nicole Imm Maram Palace app B4-4 Menzah 4-1004 Tunis

Matricule CNSS : 209674 -54

MF : 505061T/A/M/000

Les actionnaires de la Société Touristique de Gestion Hôtelière sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire des associés qui se tiendra vendredi 20 décembre 2019 à 12h à l'hôtel Royal Thalassa Monastir.

Cette réunion aura pour ordre du jour :

1. Examen du rapport du conseil d'administration relatif à l'année 2018.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'année 2018.

3. Examen et approbation des états financiers de l'année 2018.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5. Quitus aux administrateurs relatif à la gestion 2018.

6. Fixation des jetons de présence de l'exercice 2018.

7. Nomination d'un commissaire aux comptes

Les actionnaires sont également convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire à 12h30 afin de débattre de l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social.

2019403492SANB3

Avis de convocation à l'assemblée générale ordinaire du 19/12/2019

Mediterranean institute of Technology

SA au capital de 3.000.000 Dinars

Siège Social : Les jardins du Lac II, Les Berges du LAC 1053 -Tunis

I.U : 1322426W

Les actionnaires de la société anonyme dite Mediterranean Institute of Technology Medtech sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 19/12/2019 à 15h au siège de la société sis au Berges du Lac 2 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et examen du Rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

2· Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

3- Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du CSC, au titre de l'exercice 2018.

4- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

6- Examen et approbation du projet de l'extension immobilière.

7 - Désignation des membres du conseil d'administration pour les exercices 2019, 2020 et 2021; soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2021.

8 - Désignation du commissaire aux comptes pour audit des exercices 2019, 2020 et 2021 ; soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2021.

9 - Quitus aux administrateurs et au président directeur générale au titre de l'exercice 2018.

10 - Questions diverses.

11- Pouvoirs pour formalités.

2019403503SANB3

Avis de convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Du 19/12/2019

Mediterranean Institute of Technology

SA au capital de 3.000.000 Dinars

I. U : 1322426W

Siège Social : Les jardins du Lac II, Les Berges du lac 1053-Tunis

Les actionnaires de la société anonyme dite Mediterranean institute of Technology Medtech sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 19/12/2019 à 16h au siège de la société sis au Berges du Lac 2 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des statuts mis à jour pour leur conformité à la loi n° 2019-47 du 29 mai 2019, relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

2. Pouvoirs pour formalités.

2019403504SANB3

«Société Isotope Radioactif SISORA - S.A»

Siège social : 43, rue Sokrate Z.I. Kheireddine, Kram, Tunis

Au capital de 4.800.000 DT

M.F : 0936652J/A/M/000

N° CNSS : 320087-84

En vertu du PV du conseil d'administration du 25/9/2019, enregistré à la recette des finances la Goulette sous le n°19706765 en date du 14/11/2019, quittance n°M121961, il a été décidé de convoquer l'A.G.O qui se tiendra vendredi 29/11/2019 à 9h au siège de SISORA, sis au 43 Rue Sokrate, Z.I Kheireddine le Kram, Tunis, et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2017.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2017

3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2017

4- Affectation du résultat de l'exercice 2017

5- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2018-2019-2020

6- Questions diverses.

2019403523SANB3

Autres sociétés

Avis

Il est porté à la connaissance des adhérents de la société mutuelle de base de services agricoles ESSAADA à Teboulba que l'assemblée générale ordinaire est fixé pour le mercredi 04 décembre 2019 à 9h du matin au complexe de ladite société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1 - présentation des états financiers et rapport de commissaire aux comptes pour l'année 2016-2017

2 - nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour les années 2017-2018 - 2018 - 2019 et 2019 -2020

3 - mise à jour de la liste des adhérents.

4 -discutions à propos de la possibilité d'annulation de l'assurance sur vache laitières.

Tout adhérent ayant un empêchement peut donner une procuration selon, l'article 18 du statut de la société.

2019S01258SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire année 2018

Société Mutuelle de Base de Services Agricoles «Ennejma Avicole » Sousse

Siège Social : BP N° 321 Sahloul 1 - 4054 Sousse

Tel : 73 368 005 - 73 368 218

Fax : 73 368 007

Adresse électronique : Ste.ennejma@gmail.com

Registre de commerce : B111346199

Code fiscale : 0455962V/P/M/000

N° : 97

Le Conseil d'administration de la Société Mutuelle de Base de Services Agricoles «Ennejma» Avicoles Sousse, informe tous les adhérents que l'assemblée générale ordinaire de l'année 2018 sera tenue le jeudi 12/12/2019 à 10 Heures à l'hôtel Tej Marhaba Sousse à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports moral et financier du conseil d'administration de l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2018.

3 - Discussion et approbation des rapports et des comptes de l'exercice 2018.

4 - Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion de l'exercice 2018.

5- Mise à jour de la liste des adhérents.

6- Affectation des excédents de l'exercice 2018.

7 - Réviser le régime interne de la SMBSA

8- suivi des dossiers judiciaires en cour

Les Adhérents ont la faculté à partir du 02/12/2019, de prendre connaissance au siège de la société Mutuelle des procès verbaux du conseil d'administration, des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

Cette convocation est une invitation personnelle pour tous les adhérents.

2019S01274SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MUTUELLE DE SERVICES AGRICOLES MIGHIRA

Société en liquidation

M.F : 0026143 C

CNSS : 16219 - 20

Le liquidateur Slaheddine Slim invite les actionnaires de la dite à se réunir en assemblée générale ordinaire, le jeudi 12 décembre 2019 à 10h à son bureau sis au Av 10 décembre 1948 immeuble SAADI tour AB 6ème Etage Bureau A22 Menzeh 4 Tel 98 507 965 pour délibérer sur l'ordre de jour suivant : L'avance de liquidation.

2019403500SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Imed Ben Mizouni Merghni agissant pour son compte, demeurant à Mirghna Douar Al Sawani Jendouba Nord, a présenté une demande enregistrée au Gouvernorat de Jendouba, sous le n°20308 en date du 25 septembre 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie consistant en une huilerie située à Zone Al Sawani de la délégation de Jendouba Nord du gouvernorat de Jendouba, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Jendouba et de la municipalité de Jendouba.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Jendouba ou le délégué de Jendouba Nord ou le président de la municipalité de Jendouba, dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la Société Bitume du centre dont le siège social est situé à proximité de la route de Sousse Km 13 Ezzahra Elbasatine 2034 Ben Arous, a présentée une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°223 en date du 6 Août 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie qui consiste en une unité de fabrication et de stockage de matières bitumeuses et de liquides inflammables située à la zone Portuaire de Sousse et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sousse et de la Municipalité de Sousse.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Sousse ou le président de la municipalité de Sousse ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la Société Tunisienne de Caoutchouc Manufacture "STCM" dont le siège social est situé au centre Tunis des Affaires Immeuble Sarra au Berges du Lac à Tunis a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°249 en date du 18 septembre 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité est la fabrication des bandes en caoutchouc située aux lots n°30, 3 et 32 à la zone industrielle Enfidha "SPCS" du gouvernorat de Sousse l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande sus-visée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Sousse ou le président de la municipalité de Enfidha ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Avis

Mr Mounir ben Izzedine ben Mohamed Elgannouni né le 19/12/1960 titulaire CIN 01290842 annonce qu'il perdu le titre de son propriété concernant un terrain du superficie environ 488 m2 situé à «eljabbar eldhaoui» Ouled kacem Kerkennah Sfax objet d'un contrat de vente rédigé le 15 octobre 2011 enregistré à la recette de finance de kerkennah le 18 octobre 2011 reçu n° MO09077 établi par le notaire Hichem krichen et son accesseur Mohsen Lassoued et il Vent avoir un autre original, toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Hichem Krichen à Remla Kerkennah Sfax dans un délais de 70 jours à partir de l'apparition, toute opposition après ce délais ne sera prise en considération.

2019X01370DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Nouri Ben Mohsen Ben Farhat Msaed avise le public qu'il possède la totalité d'une parcelle ouest de surface 900 m2 sise route Mahdia km9 Sfax limité au sud par Salwa Kallel à l'est Abdelhamid Kallel el impasse au coin sud de largeur 4m et où son entrée au nord Zuohair Kallel et à l'ouest Hammouda Kallel suivant un contrat de vente du 23 novembre 1997 dressé par les notaires Houcine Turki et Malek Turki

Que son titre de propriété est perdu et qu'il désire se faire établir une deuxième copie originale.

Toute opposition doit être faite au bureau du Maître Turki Malek rue Slim Charfi n°14 ville traditionnel Sfax dans un délai maximum de soixante dix jours.

2019X01376DIVD2

Avis

Mr. Ali ben Ahmed Hmida annonce que son titre de propriété concernant la totalité d'une parcelle de terre agricole d'une superficie de 1000 m2 située à Aouled Izidine Kerkennah Sfax a été disparu et il veut distraire un autre titre original qui remplace le premier perdu.

Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire à Sfax Mr. Mohamed Dahmen dans un délai de 70 jours à partir de l'opposition.

Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2019X01381DIVD2

Perte d'un document de propriété

La perte du document de propriété n° 21416/12 Titre foncier n° 12011 Béja pour son propriétaire Aicha Sonia ben Slahdine Ben Abdallah Gharbi

Superficie totale du terrain 11172 m2

Lotissement général 11172

Les parts 1396,5.

2019J00097DIVD2

Déclaration de perte de titre de propriété

M. Amari Ben Sghaier Ben Omar Badri, né le 15 août 1951, titulaire de la carte d'identité nationale n°04205221 émise le 22 novembre 2002, annonce qu'il a perdu le titre de propriété n° 49488 délivré le 21 juillet 2014 relatif au bien immobilier numéro 33813 Sidi Bouzid ainsi que son bien immobilier : "Waddah" et un certificat de perte numéro 66 a été retiré de la Garde nationale de Lessouda le 16-10-2019.

2019Y00071DIVD2

Publication d'un jugement de tutelle

En vertu du jugement rendu dans l'affaire n ° 961 du 05/04/2018 en faveur de M. Sofian Ahres, titulaire de la carte d'identité nationale n° 08706852 émise le 28/11/2017, il est devenu le tuteur temporaire pour une durée indéterminé de son père Mohammed Raouf Ahres pour mener à bien ses activités et veiller à ses intérêts administratifs et financiers, Requis par la loi en vertu des dispositions du chapitre 7 de l'ordonnance du 18 juillet 1957.

Veuillez noter que toutes les transactions avec M. Mohammed Raouf Ahres à compter de la date du jugement sont considérées comme invalides sans l'accord et la signature de Mr. Sofian Ahres.

2019403469DIVD2